Tin Fouyé Tabankort, In Amenas II et Hassi R'Mel en renfort

La production gazière reprend de la hauteur P 4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION — Dimanche 8 novembre 2026 / N° 1461 / PRIX 20 DA



72e anniversaire du 1er Novembre

Le président Tebboune reçoit un message du pape Léon XIV P 16

Napalm, destruction du couvert végétal et déséquilibres écologiques

L'ALGÉRIE DOCUMENTE LES CRIMES ENVIRONNEMENTAUX DE LA COLONISATION

Des bombardements au napalm à la destruction des écosystèmes, les atteintes portées à l'environnement durant la période coloniale font l'objet d'un travail de mémoire et d'investigation scientifique. L'Algérie entend ainsi documenter ces préjudices, en mesurer les conséquences et réunir les éléments permettant d'établir les responsabilités historiques. P3



22 mois pour une première livraison de 150 000 m³ par jour

L'OUEST CONSOLIDE SES RESSOURCES EN EAU DESSALÉE P4



Entre promesses de développement et réformes locales

LES PARTIS CHERCHENT À CONVAINCRE P2

Contrôle sanitaire et lutte contre la fraude aux frontières

DEUX NOUVEAUX LABORATOIRES POUR SE METTRE AU DIAPASON

L'inauguration de deux laboratoires d'analyse de la qualité, au port et à l'aéroport international d'Alger, marque une nouvelle étape dans le renforcement du contrôle sanitaire aux frontières. Ces structures permettront de soumettre les marchandises importées aux analyses nécessaires pour vérifier leur conformité aux normes en vigueur avant leur commercialisation. P2



Contrôle sanitaire et lutte contre la fraude aux frontières

Deux nouveaux laboratoires pour se mettre au diapason

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, avant-hier, les cérémonies d'inauguration de deux laboratoires d'analyse de la qualité aux frontières, le premier au port d'Alger et le second à l'aéroport international d'Alger. Plusieurs membres du gouvernement ont pris part à ces cérémonies, témoignant de l'importance accordée par les autorités à ce dossier crucial. Parmi eux figuraient Brahim Merad, ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Amel Abdellatif, ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Kamel Rezig, ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Saïd Sayoud, ministre des Transports, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, ministre de la Santé, Kamel Baddari, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que Mohamed Abdenour Rabehi, ministre, wali d'Alger. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, formulées lors de la réunion du Conseil des ministres du 7 juin 2026. Celles-ci portaient notamment sur la création de laboratoires de contrôle dans l'ensemble des ports et aéroports du pays. Cette démarche vise à consolider le dispositif de vérification des produits destinés à la consommation. Grâce au renforcement des capacités nationales d'analyse, les marchandises pourront désormais faire l'objet des examens nécessaires afin de vérifier leur conformité aux normes en vigueur avant leur mise sur le marché. Au-delà de cet apport technique aux services de contrôle, ces nouvelles structures viennent renforcer les mécanismes de lutte contre la fraude. L'objectif est de mieux protéger la santé des citoyens et de consolider la confiance dans la qualité des produits commercialisés. **N. B.**

ENTRE PROMESSES DE DÉVELOPPEMENT ET RÉFORMES LOCALES

Les partis cherchent à convaincre

Le troisième jour de la campagne électorale a été marqué par une présence plus visible des responsables politiques sur le terrain. Réunions, rencontres de proximité et prises de parole publiques se sont multipliées à travers plusieurs wilayas. Les formations politiques ont choisi de mettre en avant leurs programmes, leurs candidats et leurs visions de la gestion locale.

PAR BOUALEM BOUHAMED

Le développement économique, la lutte contre la bureaucratie, la valorisation des potentialités régionales et le renforcement du rôle des APC et des APW ont occupé une place centrale dans les discours tenus devant les militants et les citoyens. À Touggourt, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaâli Hassani Cherif, a plaidé pour des assemblées locales disposant de prérogatives plus larges. Son parti, qui mène campagne sous le slogan « Indjaz », entend donner aux élus les moyens de répondre aux besoins des territoires, notamment à travers une gestion plus moderne, davantage numérisée et libérée des lourdeurs administratives. Le même discours axé sur le développement a été porté à Skikda par le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina. Il a appelé à faire des communes de véritables espaces de production, capables de valoriser les richesses agricoles, maritimes et industrielles de la région, de soutenir les micro-entreprises et d'offrir aux jeunes des perspectives économiques durables. Cette approche rejoint les préoccupations exprimées par le secrétaire général du RND, Moundir Bouden, lors de son meeting à Constantine. Il a insisté sur la nécessité, pour les futurs élus, de préserver les acquis du développement, de valoriser les potentialités économiques locales et d'entretenir une relation continue avec les citoyens. À Béjaïa, le premier secrétaire du FFS, Youcef Aouchiche, a animé un meeting à la maison de la culture Taos Amrouche, devant des militants venus soutenir les candidats du parti. Il a défendu la participation de sa formation au scrutin et appelé à renouer le lien avec les citoyens, y compris ceux qui se sont éloignés de la politique ou qui envisagent de boycotter les élections. Le FFS a présenté 47 listes pour les APC et une liste pour l'APW. Son premier secrétaire a également annoncé que son parti entendait défendre une réforme de la loi électorale et promouvoir un code des collectivités territoriales accordant davantage de pouvoirs aux assemblées élues. La rencontre s'est achevée par la signature, par les candidats du parti, d'une charte de l'élu les engageant à



servir les citoyens dans le respect des principes et des valeurs du FFS. À Djelfa, la présidente du Rassemblement Espoir de l'Algérie (TAJ), Fatima Zohra Zerouati, a placé son intervention sous le signe du développement et de la prise en charge des attentes des citoyens. Elle a invité les candidats de son parti à faire de l'intérêt général une priorité et à valoriser les atouts économiques de la wilaya. Pour l'heure, les discours restent centrés sur les grandes orientations. La campagne devra toutefois rapidement se traduire par des engagements précis, chiffrés et vérifiables, car les électeurs jugent souvent les élus locaux à leur capacité à apporter des réponses aux problèmes concrets. Les partis politiques sont ainsi appelés à présenter leurs programmes et à renouer le contact avec les citoyens à travers des rencontres de proximité. Ouverte jeudi dernier et appelée à prendre fin le 24 novembre, la campagne se déroule dans un cadre réglementaire strict. L'ANIE rappelle notamment l'interdiction des discours haineux, de toute forme de discrimination, de l'utilisation des biens publics à des fins de propagande, ainsi que du recours aux lieux de culte et aux établissements d'enseignement pour les activités électorales. Ce troisième jour confirme que la compétition électorale gagne en intensité. Les chefs de partis multiplient les déplacements et les meetings, tandis que les candidats intensifient leurs actions de proximité. Chaque liste cherche désormais à convaincre les électeurs et à gagner leur confiance. ■

LES ASSEMBLÉES LOCALES AU CENTRE DES ENJEUX

La campagne met les formations politiques au défi des réalités du terrain

La campagne électorale a débuté jeudi dernier, ouvrant vingt jours de mobilisation avant le scrutin du 28 novembre prochain. Les partis politiques et les listes indépendantes ont désormais la parole pour aller à la rencontre des citoyens, présenter leurs projets et tenter de gagner leur confiance, à l'occasion du renouvellement des assemblées populaires communales et de wilaya. Les électeurs attendent de cette campagne qu'elle apporte des réponses à leurs préoccupations quotidiennes. Ils aspirent à des élus capables d'agir sur des questions aussi concrètes que le logement, l'eau, les transports, l'emploi, la santé de proximité ou encore l'aménagement urbain. Les APC et les APW sont, en effet, les institutions les plus proches des citoyens, celles dont les décisions influent directement sur leur cadre de vie. Ce scrutin intervient dans un contexte administratif profondément remanié. Depuis décembre 2025, onze circonscriptions administratives ont été élevées au rang de wilayas, portant leur nombre à 69. Cette évolution modifie la carte électorale, redessine les circonscriptions et impose aux nouveaux territoires de mettre en place leurs institutions représentatives, leurs mécanismes de fonctionnement et les moyens nécessaires à l'accompagnement du développement local. La compétition se déroule également dans le sillage de l'adoption, en avril, de la loi organique relative au régime électoral et de la nouvelle loi organique relative aux partis politiques. Ces textes redéfinissent les conditions de la compétition, le statut des formations politiques ainsi que les rapports entre l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et les services du ministère de l'Intérieur, chargés de mobiliser les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires au bon déroulement des opérations. L'ANIE, dirigée depuis quelques mois par l'avocat et ancien sénateur Saâd Arous, a officiellement donné le coup d'envoi de la campagne à Alger. Son président a appelé à une information électorale professionnelle, équilibrée et respectueuse des règles, tandis que l'institution réaffirme sa volonté de garantir un scrutin libre, honnête et transparent. Les chiffres donnent la mesure de l'enjeu. Pas moins de 162 864 candidats sont en lice, dont 141 388 pour les APC et 21 476 pour les APW. Ils se présentent sur 5 631 listes communales et 434 listes de wilaya, face à un corps électoral de 24 236 959 inscrits. Cette participation témoigne de l'intérêt porté à la gestion des affaires locales, mais aussi de la diversité des ambitions portées par les partis, les alliances et les listes indépendantes. Les jeunes occupent une place importante dans cette compétition, puisqu'ils représentent 54,02 % des candidats. Les femmes, avec 11,86 % des postulants, demeurent toutefois largement sous-représentées. Un constat qui rappelle que la démocratie locale ne se mesure pas uniquement au nombre de candidatures, mais aussi à la qualité et à l'équilibre de la représentation. Prévue jusqu'au 24 novembre, la campagne est soumise à un dispositif juridique strict. L'ANIE a rappelé aux candidats l'obligation de respecter l'éthique électorale, l'égalité des chances, la transparence du financement ainsi que l'interdiction de tout discours haineux ou discriminatoire. Les institutions publiques sont, quant à elles, tenues à une stricte neutralité à l'égard des différentes listes. Les médias audiovisuels doivent assurer une répartition équitable des temps d'antenne, tandis que l'utilisation des biens publics, des lieux de culte et des établissements d'enseignement à des fins de propagande est prohibée. Le financement étranger et celui provenant de personnes morales sont également interdits. Ces dispositions ne relèvent pas de simples formalités. Elles visent à permettre à chaque liste de présenter son programme dans des conditions équitables et à garantir aux électeurs la liberté de choisir, sans pression ni abus de moyens publics. La campagne s'ouvre par ailleurs alors que la révision du Code communal et du Code de wilaya est encore en cours de finalisation au sein du gouvernement. Ce chantier touche au cœur de l'organisation des collectivités locales et pose une question fondamentale : quels pouvoirs les futures assemblées auront-elles réellement pour agir, prendre des décisions et rendre compte de leur gestion aux citoyens ? Au-delà des meetings, des interventions médiatiques et des promesses, les électeurs attendent surtout des engagements précis. Ils veulent savoir qui prendra en charge la réfection des routes, l'approvisionnement en eau potable, l'amélioration des écoles, l'accompagnement des jeunes sans emploi ou encore la protection de leur quartier et le développement de leur village. La campagne électorale ne saurait donc se limiter à une succession de prises de parole. Elle doit être l'occasion de clarifier les programmes, de confronter les propositions aux réalités du terrain et de préciser les responsabilités de chacun. Le 28 novembre, les électeurs ne choisiront pas seulement des représentants. Ils se prononceront sur une manière de gérer les affaires locales, une conception de la responsabilité publique et, plus largement, sur la confiance qu'ils souhaitent accorder aux institutions chargées de répondre à leurs attentes. **B. B.**

L'EXPRESS



Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT : NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YOUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion: Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

NAPALM, DESTRUCTION DU COUVERT VÉGÉTAL ET DÉSÉQUILIBRES ÉCOLOGIQUES

L'Algérie documente les crimes environnementaux de la colonisation



PAR NASSIM TERKI

Un colloque national consacré à la mémoire environnementale s'est ouvert samedi à Alger, en marge de la deuxième session du Comité interministériel sur la mémoire environnementale. La rencontre rassemble des responsables, des experts et des chercheurs autour d'un volet encore peu exploré de l'histoire nationale : les conséquences de la colonisation sur l'environnement et les écosystèmes. La cérémonie d'ouverture a été présidée par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, et le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift. Cette rencontre offre l'occasion de revenir sur les lourds préjudices infligés au patrimoine naturel algérien durant la période coloniale, tout en rappelant les immenses sacrifices consentis par le peuple algérien pour recouvrer sa liberté et sa souveraineté. Les travaux portent notamment sur les répercussions de la colonisation dans différentes régions du pays, avec une attention particulière aux dommages biologiques causés à la faune et à la flore. Les participants s'attachent ainsi à mettre en lumière les atteintes portées aux milieux naturels et leurs conséquences sur les équilibres écologiques. À travers cette initiative, la mémoire environnementale s'affirme comme une dimension à part entière de l'histoire nationale, qui mérite d'être davantage documentée et étudiée. La participation de responsables, de spécialistes et de chercheurs permet de croiser les regards sur cet héritage et de mieux faire connaître l'ampleur des préjudices écologiques de la période coloniale. La rencontre s'est également déroulée en présence du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini. À cette occasion, Kaouter Krikou a passé en revue les résultats des analyses de laboratoire périodiquement effectuées sur plusieurs sites touchés sur le plan environnemental. Ces investigations visent à déterminer la nature des dégradations et à documenter scientifiquement leurs répercussions, notamment celles provoquées par les bombardements au napalm, qui ont détruit le couvert végétal et entraîné un déséquilibre écologique. La ministre a également souligné que ces travaux s'inscrivent dans une démarche nationale visant à constituer un dossier scientifique et historique étayé, destiné à établir les violations commises par la puissance coloniale contre l'environnement et les écosystèmes, ainsi que sa responsabilité dans ces atteintes. Cette démarche s'appuie notamment sur les chartes et les conventions internationales relatives à la protection de l'environnement. ■

ALGÉRIE-NIGER

Rahabi vent debout contre l'UE

L'ancien diplomate Abdelaziz Rahabi n'a pas tardé à réagir aux déclarations d'un porte-parole de l'Union européenne (UE), selon lesquelles les Européens suivaient de près le déploiement d'unités militaires algériennes au Niger et attendaient des éclaircissements sur la portée, les objectifs et le fondement de cette opération. Dans une publication diffusée avant-hier sur son compte Facebook, Rahabi a vivement contesté cette réaction européenne, s'interrogeant sur le droit que s'arroge l'UE pour demander des comptes à l'Algérie. Il s'est dit surpris par la réaction de Bruxelles à la mise en œuvre d'un accord militaire conclu entre deux pays voisins, dont les modalités « ne concernent que les deux États », a-t-il martelé. « Ainsi, l'Europe s'adresse à nous comme si nous étions tenus par un engagement conventionnel avec elle sur ces questions, ou comme si elle représentait une organisation militaire en charge du Sahel. À défaut d'avoir ce statut, elle nous suggère de la consulter au préalable sur cette région ou, à tout le moins, de lui devoir des éclaircissements a posteriori », a-t-il encore dénoncé. L'ancien diplomate a également critiqué la manière dont l'Europe appréhende les relations avec le continent africain, estimant qu'elle « n'arrive pas à se départir de ses lectures passéistes de l'Afrique ». Il a, dans ce contexte, appelé l'UE à ne pas mettre en doute la sincérité de ses partenaires ni la souveraineté de leurs mécanismes internes de validation des accords internationaux. En conclusion, Rahabi a averti que cette attitude pourrait exposer l'Union européenne à de véritables demandes d'explications de la part d'Alger. **N. B.**



Éditorial l'EXPRESS

L'UE FERAIT MIEUX DE BALAYER DEVANT SA PORTE

PAR MAHDI B.

Les exemples d'ingérence flagrante dans des dossiers internationaux sensibles, en plein conflit armé ou pour soutenir un protagoniste allié, sont nombreux. Hier comme aujourd'hui, sur la scène géopolitique mondiale, l'Union européenne (UE), à travers certains de ses États membres les plus influents, notamment la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, s'illustre par ses interventions dans les affaires d'autrui. Ces pays sont, par ailleurs, parmi les principaux soutiens financiers d'opérations militaires controversées, notamment en Afrique subsaharienne. Il y a également les États-Unis, certes, mais Washington est, dans certains conflits, un belligérant à part entière, qui s'implique directement dans les affrontements, à l'image du dossier ukrainien. Les États-Unis comme l'UE soutiennent à bout de bras Kiev, en contradiction avec leur sacro-sainte doctrine de non-ingérence dans les affaires d'autrui. Dans deux jours, la France, la Grande-Bretagne et plusieurs autres pays européens membres d'une coalition doivent envoyer près de 2 800 soldats en Pologne pour préparer, dans le cadre de l'opération « Koalicja », le passage à un éventuel cessez-le-feu en Ukraine. Bruxelles a-t-elle sollicité l'avis du Parlement européen à Strasbourg ou obtenu l'accord de ses États membres avant que l'UE ne fournisse des armes, des financements et du matériel aux Ukrainiens ? Non, bien évidemment. Certains de ses pays les plus zélés sont même allés jusqu'à offrir le gîte et le couvert à des millions de réfugiés ukrainiens, parmi lesquels, selon l'auteur, figuraient des familles liées à la mafia ukrainienne. Jusqu'ici, personne ne semble trouver anormal d'alimenter un conflit aux portes de l'Europe, au lieu de tenter de le circonscrire par la voie diplomatique. Les États-Unis se sont engagés dans cette bataille parce qu'ils poursuivent, eux, une autre partie de dominos avec la Russie de Poutine. Quant à Paris, l'opération Barkhane lui avait permis d'avoir les coudées franches au Mali, en déployant ses forces militaires sur un territoire où le terrorisme prospérait, ainsi qu'au Niger, où l'ancienne multinationale française Areva exploitait les mines d'uranium du pays, sans contrepartie suffisante selon l'auteur, pour approvisionner notamment ses sites de production en France et alimenter ses centrales nucléaires, contribuant ainsi au chauffage des foyers français en hiver. Les Français disposaient même d'une base militaire hautement sophistiquée au Niger, celle de Madama, située à proximité de zones contrôlées par des groupes terroristes financés par les Émirats, ainsi que de la frontière libyenne, d'où opéraient d'autres groupes armés à la solde de différents acteurs régionaux. L'Algérie, pour avoir répondu à la demande souveraine du Niger, conformément aux dispositions constitutionnelles et après un vote parlementaire, subit aujourd'hui les réactions indignées de certains milieux politiques européens. Ceux-là mêmes que l'auteur tient pour responsables de l'éclatement du conflit ukrainien et de la dégradation de la situation sécuritaire au Sahel. La France, pour la nommer explicitement, qui a perdu son pré carré africain, notamment au Sahel et l'accès privilégié à ses richesses minières, ne semble pas renoncer à une politique visant, selon cette lecture, à entraver le développement social et économique de l'Afrique sahélienne. Après avoir gardé le silence lorsque la France a contribué à embraser la région par ses opérations militaires au Sahel, alors que des groupes terroristes bénéficiaient de financements illicites en provenance des Émirats, Bruxelles entend aujourd'hui se poser en conscience de l'Europe en adressant à un pays souverain une demande que l'auteur juge absurde et déplacée. L'Algérie n'a fait que répondre à la sollicitation souveraine de son allié nigérien. L'Algérie n'a pas à se plier à des considérations géopolitiques dictées par les puissances militaires et financières mondiales, ni à justifier les orientations de sa politique étrangère auprès de Bruxelles. L'Union européenne a-t-elle, de son côté, répondu aux interrogations des Nations unies sur sa partialité et son soutien à l'entité sioniste face au massacre des Palestiniens de Ghaza ? Non, bien sûr ! Bruxelles et son porte-parole chargé des affaires étrangères, d'origine française et marocaine, ont-ils levé le petit doigt pour venir en aide aux millions de Palestiniens victimes des bombardements, des privations, de la famine et des destructions ? Où était ce même porte-parole lorsque des groupes terroristes contrôlaient le Sahel et engrangeaient des millions de dollars grâce aux rançons versées par les Émirats ? Autant de questions à adresser à ceux qui veulent s'immiscer dans les affaires de pays souverains, alors qu'ils sont eux-mêmes, selon l'auteur, impliqués dans les conflits et portent une part de responsabilité dans la mort de millions de personnes, victimes de guerres inutiles provoquées par leurs interventions. Aujourd'hui, les populations européennes paient également le prix des orientations de la politique étrangère de Bruxelles : l'inflation atteint des niveaux élevés, l'accès à l'énergie coûte de plus en plus cher, la pauvreté progresse et la hausse des loyers compromet l'avenir de milliers de familles. Et ce n'est pas fini. L'alignement de Bruxelles sur les positions de certains de ses États membres dans le conflit ukrainien n'a pas seulement constitué, aux yeux de l'auteur, une grave erreur tactique : il risque également de coûter très cher aux Européens.

TIN FOUYÉ TABANKORT, IN AMENAS II ET HASSI R'MEL EN RENFORT

La production gazière reprend de la hauteur

De nouvelles capacités viennent soutenir la dynamique du secteur gazier national. Entre la mise en exploitation de Tin Fouyé Tabankort, le développement d'In Amenas II et l'extension de Hassi R'Mel, l'Algérie mise sur plusieurs projets pour consolider sa production et compenser le déclin naturel des gisements matures.

PAR MAHREZ Z.

La production de gaz naturel en Algérie devrait atteindre une moyenne d'environ 10 milliards de pieds cubes par jour en 2026, contre 9,84 milliards de pieds cubes par jour en 2025, soit une progression de 1,6 %. Cette évolution marquerait la première hausse annuelle depuis 2023, selon les prévisions de la Chambre africaine de l'énergie (AEC), rapportées par la plateforme spécialisée Attaqa. Cette progression attendue repose notamment sur les nouvelles découvertes réalisées en 2025, l'entrée en production de nouveaux projets et le développement de plusieurs gisements existants. Ces efforts devraient permettre de compenser le déclin naturel des champs arrivés à maturité, selon la même source. Parmi les projets évoqués figure celui de Tin Fouyé Tabankort, entré en production en 2026, dont la contribution est estimée à environ 2 % de la production nationale quotidienne. Le démarrage du projet de développement d'In Amenas II est également cité parmi les facteurs susceptibles de soutenir les volumes produits. Celui-ci concerne quatre champs de gaz humide, dont la teneur en méthane est inférieure à 85 %. Le programme d'extension et de développement de Hassi R'Mel constitue un autre facteur de soutien à la production. Il prévoit notamment l'ajout de 121 milliards de mètres cubes de gaz sec aux réserves du gisement, ainsi que de 7 millions de tonnes de condensats, indique le document. Par ailleurs, les données de l'Energy Research Unit, basée aux États-Unis et reprises par le site spécialisé Attaqa, indiquent que la production moyenne enregistrée en Algérie entre janvier et août 2026 s'est établie à 10,36 milliards de pieds cubes par jour. Les volumes ont toutefois connu des variations au cours de cette période.

Après avoir atteint des niveaux élevés en début d'année, la production quotidienne s'est établie à 11,88 milliards de pieds cubes en janvier, à 11,28 milliards en février et à 11,01 milliards en mars, précise la même source. En août 2026, la production s'est élevée à 8,688 milliards de mètres cubes, contre 8,363 milliards de mètres cubes durant le même mois de 2025, selon les données de la Joint Organisations Data Initiative (JODI). Le rapport rappelle également le poids de Sonatrach dans le secteur national des hydrocarbures. Le groupe assure plus de 80 % de la production gazière et près de 75 % de celle des liquides, une catégorie qui englobe le pétrole brut et les condensats. L'Algérie ambitionne, pour sa part, de porter sa production gazière à 200 milliards de mètres cubes par an, avec pour objectif d'exporter la moitié de ces volumes. ■



CARBURANTS

Lebbou écarte toute hausse des prix à la pompe en 2027

Aucune augmentation des prix des carburants n'est prévue dans le projet de loi de finances (PLF) 2027, a affirmé le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou. Intervenant jeudi dernier devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors de la séance consacrée aux réponses aux préoccupations soulevées au sujet du projet de loi, le ministre a tenu à dissiper toute spéculation à ce sujet. Il a souligné que l'article 218, relatif à la possibilité de réviser les prix des produits pétroliers, ne signifiait nullement que le gouvernement envisageait un relèvement des tarifs à la pompe. Mohamed Lamine Lebbou a précisé que si « une telle mesure avait été envisagée, même à hauteur d'un dinar par litre d'essence, elle aurait été explicitement intégrée au projet de loi de finances, soumise au débat et accompagnée d'une évaluation de ses incidences ».

Le ministre a également apporté des éclaircissements sur la portée de l'article 218, en indiquant que la révision des prix ne signifiait pas nécessairement une augmentation. « Elle pouvait également se traduire par une baisse, selon les situations et les conditions du marché », a-t-il expliqué, établissant ainsi une distinction entre la possibilité d'un ajustement tarifaire et une décision effective de relèvement des prix. Cette mise au point s'inscrit dans le prolongement des engagements présentés par le ministre lors de l'examen du PLF 2027, notamment en ce qui concerne la préservation du caractère social de l'État. Il avait également réaffirmé la poursuite du soutien aux produits et services essentiels de large consommation, ainsi que le maintien des mesures destinées à contenir les pressions inflationnistes. À travers ses réponses aux députés, Mohamed Lamine Lebbou a ainsi réaffirmé que la préservation du pouvoir d'achat demeurait au cœur des orientations du PLF 2027. **M. Z.**

22 MOIS POUR UNE PREMIÈRE LIVRAISON DE 150 000 M³ PAR JOUR

L'Ouest consolide ses ressources en eau dessalée

Le président-directeur général (PDG) de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, accompagné d'une délégation de cadres dirigeants du groupe, a effectué, hier, une visite au chantier de réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer de la wilaya de Mostaganem, implantée dans la région de Sidi Ladjel, dans la commune d'El Khadra. Selon un communiqué de Sonatrach, cette visite de terrain a été marquée par l'accueil du PDG du groupe par le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, ainsi que par le PDG de l'Algerian Desalination Company (ADC), Lahcen Bada, et celui de la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI), Amar Besselma, dont l'entreprise est chargée de la réalisation de cette infrastructure. À cette occasion, Nour Eddine Daoudi s'est enquis de l'état d'avancement des travaux et a constaté une progression jugée satisfaisante, conformément au calendrier établi, indique la même source. Il a toutefois insisté sur le respect des délais contractuels, soulignant l'importance d'un suivi rigoureux et permanent du chantier. Le premier responsable de Sonatrach a également appelé à renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes afin de garantir la bonne conduite de ce projet prioritaire. Érigée sur une superficie de 12 hectares, la station de dessalement de Sidi Ladjel devrait atteindre, à terme, une capacité de production de 300 000 mètres cubes d'eau par jour. Le communiqué précise qu'une première livraison partielle est programmée dans un délai de 22 mois à compter du lancement des travaux, avec une capacité initiale de 150 000 mètres cubes par jour. Cette infrastructure est appelée à jouer un rôle important dans le renforcement de l'approvisionnement en eau potable. Elle permettra de répondre aux besoins de près de trois millions de citoyens dans les wilayas de Mostaganem, Tissemsilt et Tiaret, contribuant ainsi à consolider la sécurité hydrique et à améliorer la disponibilité de cette ressource vitale, souligne Sonatrach. À travers cette visite, le groupe réaffirme son engagement à accompagner la réalisation de ses projets stratégiques dans le domaine du dessalement de l'eau de mer et à contribuer activement au renforcement de la sécurité hydrique nationale. Il entend, dans ce cadre, maintenir un suivi rigoureux de l'avancement des travaux, en veillant au respect des échéances fixées et à la mobilisation des différents intervenants. **Y. R.**



Un réseau de fournisseurs coréens et de partenaires locaux en construction

Hyundai prépare son entrée en production

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu, hier, au siège de son département, une délégation de la société Hyundai Motor Manufacturing Algeria, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, à laquelle ont pris part des représentants des entreprises coréennes de sous-traitance spécialisées dans la fabrication de pièces et de composants automobiles, ainsi que des cadres du ministère, a été consacrée à l'examen de l'état d'avancement du projet d'investissement de l'entreprise en Algérie. Les échanges ont notamment porté sur le niveau de préparation du projet en vue du lancement effectif de la production, précise la même source. Les discussions ont également permis d'aborder les perspectives de développement des partenariats industriels avec les fournisseurs et les sous-traitants coréens, ainsi que les possibilités d'élargir la coopération avec les opérateurs locaux, en particulier les entreprises algériennes de sous-traitance. Cette démarche vise à renforcer la fabrication locale de pièces et de composants automobiles et à accroître le taux d'intégration nationale, souligne le communiqué. À cette occasion, il a été réaffirmé que le secteur de l'Industrie poursuivrait son accompagnement du projet et mettrait à sa disposition le soutien nécessaire à la concrétisation de ses objectifs. Cet accompagnement passera notamment par une coordination renforcée avec l'ensemble des parties concernées, dans le but de réunir les conditions requises et d'accélérer l'entrée en production du projet, conclut le communiqué.

DEEP-TECH

L'Afrique prend son avenir technologique en main

« La Conférence africaine des start-up a dépassé le stade du simple événement rassemblant experts, investisseurs et porteurs d'idées innovantes. Elle est désormais devenue une plateforme d'élaboration des politiques publiques et des décisions continentales, soulignant que l'avenir de l'Afrique est lié aux capacités de sa jeunesse, aux compétences de ses universités, de ses centres de recherche et à son capital humain », a indiqué hier Noureddine Ouaddah, ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

PAR MERIEM K.

L'Algérie abrite à partir du 5 décembre prochain, la 5e édition de la Conférence africaine des start-up (ASC 2026). Cet événement, qui se tiendra au Centre international de conférences (CIC) à Alger, sous le thème « DEEPTECH : le véritable défi », regroupera des entrepreneurs, des investisseurs et des innovateurs, ainsi que des décideurs, dans le but d'explorer les perspectives de l'entrepreneuriat et du développement technologique sur le continent.

Lors d'une conférence de presse tenue hier au Palais de la culture Moufdi Zakaria pour présenter les préparatifs de l'événement, M. Ouaddah, a souligné l'accélération sans précédent de l'écosystème africain de la DeepTech. Selon le PNUD, les financements consacrés à ce secteur sur le continent ont bondi de 86 millions de dollars en 2015 à 1,2 milliard de dollars en 2023, en faisant l'un des domaines les plus dynamiques d'Afrique.

Le choix de cette thématique marque un tournant stratégique. Il s'agit selon le ministre d'aller au delà des simples services numériques pour développer des technologies de rupture. Rappelant que la souveraineté technologique est devenue un enjeu crucial pour l'Afrique, M. Ouadah a appelé à une mobilisation générale des universitaires, des chercheurs et des centres de R&D afin de faire de l'écosystème scientifique africain un véritable moteur de solutions adaptées aux besoins des citoyens et des entreprises locales. Plus qu'un simple rendez-vous annuel, la Conférence africaine des start-up constituera une opportunité pour renforcer les échanges et l'action africaine commune qui fait de l'innovation et de la DeepTech deux leviers pour renforcer l'indépendance de la décision technologique et atteindre un développement durable en Afrique. Il s'agit également de développer le commerce Sud-Sud et consolider la confiance dans les compétences africaines. Il a également insisté sur la construction de l'avenir du continent en transformant le savoir et la recherche scientifique en projets et solutions technologiques ayant un impact économique et social.



Dans une intervention par visioconférence, le Commissaire de l'Union africaine, chargé de l'Éducation, de la Science, de la Technologie et de l'Innovation Gaspard Banyankimbona, a confirmé que a Conférence africaine des start-up s'est imposée comme « une plateforme continentale majeure offrant d'importantes perspectives de réseau, d'innovation et d'extension de projets, contribuant directement à bâtir une économie africaine fondée sur la connaissance et la technologie. »

M. Banyankimbona a estimé que la conférence, depuis son lancement en 2022, a connu une évolution remarquable et n'est plus un simple rendez-vous annuel de débat et d'échange d'idées, mais est devenue un espace continental stratégique pour débattre de la commercialisation des innovations et du développement d'une structure économique basée sur la connaissance.

Revenant sur le thème arrêté pour cette édition, le commissaire de l'Institution panafricaine estime que ce choix reflète la volonté du continent de passer d'un simple consommateur à un production de savoir, concepteur et les développeur des technologies qui façonneront son avenir.

M. Banyankimbona a ainsi réaffirmé l'engagement de l'UA à accompagner ce processus, précisant que l'édification d'une économie africaine résiliente et axée sur la connaissance ne peut rester cantonnée à une rencontre annuelle, mais exige un travail continu, des partenariats stratégiques et des initiatives durables.

Il y a lieu de préciser que les conclusions de la 4e édition ont été adoptées hier à Addis-Abeba (Éthiopie), au terme d'efforts menés par les cadres du ministère, le secrétariat général de la conférence et la représentation diplomatique algérienne en Éthiopie.

S'agissant la 5e édition de la Conférence africaine des start-up, cet événement devra rassembler plus de 25 000 participants, parmi lesquels des fondateurs de start-up africaines actives dans la DeepTech, plus de 150 investisseurs issus de fonds de capital-risque, ainsi que plus de 100 experts internationaux dans les technologies émergentes et l'intelligence artificielle en provenance de plus de 5 hubs technologiques africains.

La conférence connaîtra une participation officielle et diplomatique sans précédent, avec la présence de plus de 40 ministres africains en charge des start-up et des économies de la connaissance, en plus de représentants de l'Union africaine et de grandes organisations internationales. ■

Accidents de la route

8 décès et 455 blessés en 48 heures

Huit personnes sont décédées et 455 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de premières urgences à 14 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas d'Alger et de Médéa, ajoute la même source, déplorant toutefois la mort par asphyxie au même gaz d'un jeune homme de 19 ans dans la daïra de Mechroha, dans la wilaya de Souk-Ahras.

En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 6 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Boumerdes, Bejaia, El Oued et Blida, note le bilan, relevant qu'un mort a été enregistré dans un incendie qui s'est déclaré dans un véhicule sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau de la commune de Oued-Djer, dans la wilaya de Blida.

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Le ministère signe un accord de coopération avec le groupe chinois CRCEG

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a signé un accord de coopération avec le groupe chinois d'ingénierie et de construction ferroviaires China Railway Construction Engineering Group (CRCEG), en vue d'échanger les expertises, de qualifier les jeunes compétences algériennes et de développer leurs aptitudes professionnelles, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

La cérémonie de signature s'est déroulée jeudi au siège du ministère, sous la supervision de la ministre du secteur, Nacima Arhab, et en présence du président du CRCEG et de l'ambassadeur de Chine en Algérie.

En vertu de cet accord, des programmes de formation spécialisés seront organisés au profit des cadres et employés, permettant ainsi l'échange d'expertises et d'expériences entre l'Algérie et la Chine dans les domaines de spécialisation du groupe chinois, en adéquation avec les mutations technologiques et les exigences du marché du travail, tout en contribuant à ancrer la culture de la formation continue et à améliorer la performance institutionnelle, précise la même source.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Arhab a indiqué que cet accord « traduit une volonté commune de faire de l'investissement dans le capital humain un axe fondamental de la coopération », soulignant l'importance de « passer des accords à des programmes opérationnels et à des projets tangibles, fondés sur l'échange d'expertises et le transfert de connaissances et de technologies, à même d'obtenir des résultats durables et bénéfiques aux deux parties ».



Elle a également salué les efforts du groupe chinois et sa contribution à la réussite de cette démarche de coopération, se félicitant du «soutien de l'ambassade de la République populaire de Chine en Algérie et des efforts de tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de cet accord».

Cette rencontre a également été l'occasion de célébrer « la profondeur des relations historiques unissant l'Algérie et la Chine et de rappeler le parcours d'amitié et de solidarité entre les deux pays, qui connaît une évolution dans le cadre du partenariat stratégique global, notamment à travers le renforcement des échanges et l'élargissement des perspectives de coopération dans les différents domaines », ajoute le communiqué. ■

Sukuk souverains

Les IOB appelés à former leurs personnels aux spécificités de la finance islamique

À la suite de l'admission des Sukuk souverains de type Ijara aux négociations à la Bourse d'Alger, les intermédiaires en opérations de bourse (IOB) sont appelés à mettre en place un programme de formation spécialisé au profit de leurs personnels, dans un délai maximal de six mois, afin d'assurer une meilleure maîtrise de ces nouveaux instruments financiers.



FATIHA A.

L'introduction des Sukuk souverains sur le marché financier national marque une nouvelle étape dans le processus de diversification des instruments de financement et de développement du marché boursier algérien. Cette démarche vise notamment à élargir l'offre de titres financiers et à encourager une participation plus importante des investisseurs au financement de l'économie nationale.

Dans ce contexte, l'admission récente des Sukuk souverains de type Ijara aux négociations à la Bourse d'Alger constitue un signal important pour la place financière nationale, particulièrement pour les professionnels de l'intermédiation boursière. Cette nouvelle catégorie d'instruments financiers nécessite, en effet, une adaptation des pratiques professionnelles et une meilleure connaissance de ses spécificités juridiques et financières.

Selon une note adressée, jeudi, par la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) aux intermédiaires en opérations de bourse (IOB), les Sukuk, en tant que titres financiers conformes aux principes de la finance islamique, présentent des caractéristiques particulières qui les distinguent des titres de créance conventionnels. Leur négociation requiert ainsi une connaissance approfondie de leurs fondements, de leurs mécanismes de structuration et des règles régissant leur traitement sur le marché boursier. La maîtrise de ces aspects constitue un préalable pour garantir le bon déroulement des opérations, dans des conditions optimales de transparence et d'efficacité.

À cet égard, les intermédiaires en opérations de bourse sont appelés à renforcer les compétences de leurs personnels concernés à travers des formations appropriées et reconnues en finance islamique appliquée au marché financier. L'objectif est de permettre aux professionnels de disposer des connaissances nécessaires pour appréhender les spécificités de ces instruments, maîtriser les modalités de leur négociation et assurer un accompagnement adapté aux investisseurs intéressés par ce nouveau produit financier.

Le dispositif de formation devra être déployé progressivement. Dans un premier temps, la priorité sera accordée aux négociateurs en bourse, directement impliqués dans les opérations de marché. Dans une seconde étape, cette formation sera élargie aux autres personnels concernés, notamment les responsables des IOB, ainsi que les responsables et les chargés de l'activité de tenue de comptes-conservation de titres.

Cette démarche vise également à garantir une information adéquate des investisseurs sur les caractéristiques des Sukuk souverains et à permettre aux intermédiaires de répondre à leurs besoins d'information et d'orientation. La disponibilité de compétences spécialisées apparaît ainsi comme un facteur déterminant pour accompagner le développement de ce segment du marché financier et renforcer la confiance des intervenants.

Sur le plan opérationnel, la note prévoit que les intermédiaires en opérations de bourse prennent toutes les mesures nécessaires pour assurer la mise en œuvre effective de ce dispositif de formation dans un délai maximal de six mois à compter de la date de notification de ladite note.

À travers cette exigence, les autorités entendent accompagner l'introduction et le développement des instruments de la finance islamique par un renforcement des capacités professionnelles des acteurs du marché. Une évolution qui devrait contribuer à une meilleure intégration des Sukuk dans l'écosystème financier national, tout en favorisant la diversification des sources de financement et l'élargissement des possibilités de placement offertes aux investisseurs.

Pour renforcer la couverture assurantielle du parc immobilier

AADL Gest-Immo et la SAA **scellent** un partenariat

La filiale de gestion immobilière de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL Gest-Immo) a signé une convention de partenariat avec la Société nationale d'assurances (SAA), dans le but de renforcer la protection du parc immobilier réalisé dans le cadre de la formule location-vente et d'étendre la couverture assurantielle pour englober ses différents biens immobiliers, meubles et équipements, a indiqué, jeudi, un communiqué de l'Agence, selon l'APS.

La convention a été signée par le directeur général de l'AADL Gest-Immo, Djalel Eddine Dahmani, du PDG de la SAA, Youcef Benmicia, en présence de cadres des deux entreprises, selon la même source.

La couverture d'assurance englobe le parc immobilier, les biens immobiliers et meubles, ainsi que les pannes pouvant toucher les machines et équipements, les catastrophes naturelles et la responsabilité civile entre autres risques.

A cette occasion, une série de sessions de formation ont été lancées au profit des cadres de l'AADL Gest-Immo, spécialisés dans le domaine des assurances dans le but de renforcer leurs connaissances et de développer leurs compétences professionnelles en termes de gestion et de suivi.

Le partenariat s'inscrit dans le cadre des efforts de l'AADL Gest-Immo visant à renforcer la protection du parc immobilier réalisé sous la formule vente-location et le développement des compétences de ses ressources humaines, ce qui contribuera à améliorer l'efficacité de la gestion au sein des pôles urbains et à renforcer la performance institutionnelle, conclut le document.

R.E.

Huile de table

Cevital, LaBelle et SIM rassurent sur l'approvisionnement du marché national

Plusieurs groupes agroalimentaires nationaux ont assuré, jeudi, que leurs unités de production d'huile de table à travers le territoire national, poursuivent leur activité à un rythme régulier et à pleine capacité, afin de garantir l'approvisionnement normal du marché, rapporte l'APS.

Le groupe agroalimentaire «Cevital», a indiqué, dans un communiqué, veiller en permanence à assurer l'approvisionnement du marché national en huiles alimentaires, assurant qu'»aucune perturbation de la production ou de la distribution n'a été enregistrée jusqu'à ce jour».

Le groupe «LaBelle» a rassuré, pour sa part, quant à la disponibilité de l'huile de table sur les marchés, précisant que ses unités de production poursuivent leur activité à un rythme régulier et à pleine capacité, afin de répondre aux besoins du marché national et de fournir des quantités suffisantes pour couvrir les besoins des consommateurs dans les différentes régions du pays, selon un communiqué du groupe.

Le groupe a réaffirmé son engagement à «poursuivre la production et l'approvisionnement de manière continue, afin de préserver la stabilité du marché et de garantir la disponibilité permanente de ce produit de première nécessité».

Pour sa part, le groupe agroalimentaire «SIM» a indiqué que «la production d'huile de table se poursuit normalement sous ses deux marques commerciales +Zitna+ et +Bahia+», ajoutant que ses unités de production fonctionnaient régulièrement et que les matières premières étaient disponibles.

Le groupe a également assuré qu'il veillera à garantir l'approvisionnement afin de répondre aux besoins du marché national.

R.E.

Finances

Le Conseil monétaire et bancaire examine de nouvelles normes prudentielles

Le Conseil monétaire et bancaire s'est réuni jeudi, sous la présidence de M. Mohand Bourai, Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), en session ordinaire, consacrée notamment à l'examen de projets de règlements relatifs aux normes prudentielles des banques et établissements financiers pour renforcer l'alignement du dispositif règlementaire avec les standards et recommandations internationaux, indique un communiqué du Conseil, un organe relevant de la BA, selon l'APS.

«La réunion du Conseil a été notamment consacrée à l'examen de projets de règlements relatifs aux normes prudentielles des Banques et Etablissements Financiers et ce dans l'objectif de renforcer l'alignement du dispositif règlementaire avec les standards et recommandations internationaux en matière de réglementation et de supervision bancaires, tout en intégrant les spécificités des opérations de banque relevant de la finance islamique», précise la même source.

Le Conseil a ainsi examiné et validé le projet de règlement portant ratios de solvabilité applicables aux banques et aux établissements financiers, le projet de règlement relatif aux grands risques et aux participations, ainsi que le projet de règlement relatif au classement et au provisionnement des créances et des engagements hors bilan des Banques et Etablissements Financiers.

Les travaux du Conseil monétaire et bancaire ont également porté sur la détermination du taux de la prime de garantie des dépôts bancaires, ajoute la même source.

R.E.

Réglementation bancaire

La Banque d'Algérie **encadre** le marché de l'or



La Banque d'Algérie vient de fixer un nouveau cadre réglementaire régissant les opérations sur or sur le marché national, en définissant les conditions d'intervention des banques et des établissements financiers ainsi que les règles prudentielles, de contrôle et de traçabilité applicables à ces transactions.

FATIHA A.

La Banque d'Algérie a publié le règlement n° 26-04 du 17 septembre 2026, relatif aux opérations sur or réalisées par la Banque centrale, les banques et les établissements financiers. Ce nouveau texte, publié dans le dernier numéro du journal officiel, vise à organiser et à encadrer les transactions sur ce métal précieux sur le marché local, tout en précisant les conditions de leur réalisation, notamment en matière de qualité, d'évaluation, de valorisation, de traçabilité et de règlement.Dans ce cadre, la Banque d'Algérie est autorisée, en plus de ses opérations sur les marchés internationaux, à intervenir sur le marché national à travers des opérations d'achat et de vente d'or au comptant ou à terme avec les banques et les établissements financiers. Elle peut également acquérir de l'or auprès d'agences et d'organismes officiels dûment habilités, notamment ceux exerçant dans la transformation et la commercialisation des métaux précieux. Les caractéristiques de l'or éligible, notamment sa qualité, sa pureté, sa provenance et sa traçabilité, seront précisées par voie d'instruction de la Banque centrale.Le règlement élargit également le champ des opérations autorisées aux banques et établissements financiers, qui pourront, dans le respect des conditions de leur agrément, réaliser avec les personnes physiques et morales des opérations d'achat et de vente d'or au comptant et à terme. Ces institutions pourront aussi proposer des services de dépôt et de conservation d'or, ouvrir des comptes-or, accepter l'or en gage ou en nantissement et accorder des financements ou des prêts garantis ou adossés à ce métal précieux.Sur le plan prudentiel, le texte impose aux banques et établissements financiers de maintenir en permanence une position nette sur l'or, évaluée au cours de référence, longue ou courte, ne dépassant pas 10 % de leurs fonds propres réglementaires. Les financements garantis ou adossés à l'or restent, par ailleurs, soumis aux dispositions en vigueur relatives aux exigences de fonds propres, à la division des risques, aux grands risques ainsi qu'au classement et au provisionnement des créances.Le règlement précise également que l'or reçu en gage ou en nantissement constitue une garantie admise pour l'atténuation du risque, avec un taux de pondération de 80 %. Le traitement comptable des actifs et passifs en or dans le calcul des coefficients de liquidité sera, quant à lui, défini par une instruction de la Banque d'Algérie.S'agissant des comptes-or, le texte précise qu'ils ne bénéficient pas du système de garantie des dépôts bancaires. En contrepartie, les banques et établissements financiers sont tenus de souscrire un contrat d'assurance approprié afin de couvrir les risques liés à ces comptes. Le nouveau dispositif accorde également une importance particulière à l'évaluation et à la valorisation de l'or issu du marché local, lesquelles devront se conformer aux règles et normes établies par les organismes nationaux officiels compétents. Les modalités de comptabilisation des opérations concernées seront précisées par la Banque d'Algérie, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.Enfin, les banques et établissements financiers sont tenus de mettre en place un dispositif de contrôle interne destiné à garantir la conformité des opérations sur or aux exigences légales et réglementaires, notamment en matière de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive.Le non-respect de ces dispositions expose les établissements concernés aux sanctions prévues par la législation en vigueur. À travers ce règlement, la Banque d'Algérie entend ainsi structurer davantage le marché local de l'or, en encadrant l'intervention des acteurs financiers et en renforçant les mécanismes de maîtrise des risques et de transparence des transactions.

Transparence fiscale

L'Algérie obtient la notation « conforme pour l'essentiel » du Forum mondial de l'OCDE

L'Algérie a obtenu la notation «conforme pour l'essentiel» à la norme internationale de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales, à l'issue de la publication du rapport d'examen par les pairs sur la transparence et l'échange de renseignements sur demande concernant l'Algérie (deuxième cycle), élaboré par le Forum mondial relevant de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), indique jeudi un communiqué de la Direction générale des impôts (DGI), rapporte l'APS.
Publié le 3 novembre 2026, ce rapport présente les résultats de l'évaluation du cadre juridique algérien en vigueur au 12 août 2026, ainsi que de sa mise en œuvre pratique en matière de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales durant la période allant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2025, précise la même source.
L'Algérie, qui a rejoint le Forum mondial en 2021, a fait l'objet d'une première évaluation portant sur le cadre juridique régissant la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, ainsi que sur son application effective.
A l'issue de cet examen, le Forum mondial a jugé l'Algérie «largement conforme» à la norme internationale en la matière, ce qui traduit l'existence d'un dispositif juridique et institutionnel assurant globalement la disponibilité des renseignements pertinents, ainsi que leur accès et leur échange à des fins fiscales.
L'évaluation relève notamment les avancées significatives enregistrées par l'Algérie durant la période concernée, à travers l'adoption de réformes législatives, réglementaires et opérationnelles visant à renforcer la transparence fiscale.
Les travaux d'évaluation ont été pilotés par le ministère des Finances, à travers la Direction générale des impôts, chargée de la coordination avec l'ensemble des départements ministériels et des institutions publiques membres du groupe de travail interministériel, ajoute le communiqué.
Le rapport met également en évidence les avancées considérables réalisées par la DGI dans la mise en œuvre des normes internationales en matière de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales, notamment à travers la ratification de la Convention multilatérale d'assistance administrative mutuelle, qui élargit considérablement le champ de la coopération fiscale internationale de l'Algérie.
Il souligne également la création, en octobre 2024, d'une unité d'échange international de renseignements, ayant contribué au renforcement des capacités opérationnelles de la DGI dans ce domaine.

R.E.

Commerce extérieur

La zone franche de Tindouf sera **réceptionnée** avant fin 2026,

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a indiqué, jeudi, que la zone franche commerciale dans la wilaya de Tindouf sera réceptionnée avant la fin de l'année en cours, ce qui permettra de développer les échanges commerciaux internationaux avec les pays de l'Afrique de l'Ouest, notamment les exportations nationales, selon l'APS.
Lors d'une séance plénière de questions orales au Conseil de la nation, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, et de membres du Gouvernement, le ministre a précisé que «ce projet stratégique, s'étendant sur une superficie de 200 hectares, dont la première pierre a été posée en 2024 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son homologue mauritanien, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, s'inscrit dans la vision de l'Etat visant à promouvoir les échanges commerciaux avec la Mauritanie et les pays de l'Afrique de l'Ouest».
M. Rezig a indiqué que les travaux de réalisation de cette zone stratégique, située à proximité du poste frontalier, ont été entièrement parachevés, faisant de ce projet un espace intégré comprenant six grands entrepôts, de vastes espaces dédiés aux exposants, un centre de contrôle des marchandises, une base de vie, une administration abritant les sièges des services douaniers, bancaires et d'assurance, ainsi que des infrastructures de services et de sécurité et un centre de santé, offrant ainsi un environnement de travail intégré aux opérateurs économiques.
Il a, à cet égard, fait état de l'élaboration d'un projet de décret exécutif portant création d'un établissement public chargé de la gestion des zones franches, qui est actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement, mettant en avant «la coordination entre les services du ministère et l'ensemble des secteurs concernés afin de finaliser les procédures de livraison définitive et de mettre l'infrastructure en exploitation effective, pour en faire un espace commercial et logistique central soutenant la compétitivité des opérateurs et renforçant notre présence économique en Afrique».
Evoquant les mécanismes concrets mis en place par l'Etat pour accompagner les exportateurs, le ministre a indiqué que le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) avait enregistré, en 2025, le dépôt de 3.900 dossiers d'exportateurs souhaitant bénéficier de la prise en charge d'une partie des frais de participation aux manifestations économiques internationales et des coûts du transport international.
Il a, dans le même contexte, fait savoir que les exportations algériennes hors hydrocarbures ont enregistré, en 2025, une hausse d'environ 972 millions de dollars par rapport à 2024, pour atteindre 5,16 milliards de dollars à la fin de l'année 2025.
Concernant le développement des exportations dans la filière de la datte, M. Rezig a souligné que les indicateurs enregistrés durant la période allant de 2024 au premier semestre de 2026 faisaient ressortir une «évolution positive notable» des exportations de ce produit, reflétant le dynamisme que connaît cette filière.
La valeur des exportations de la datte a atteint 78,06 millions de dollars en 2024, 98,32 millions de dollars en 2025 et près de 75,04 millions de dollars au premier semestre de 2026.

R.E.

El-Meghaïer

1.500 hectares **dédiée** cette saison à la céréaliculture

Afin d'assurer le bon déroulement et la réussite de la campagne, les services agricoles ont mobilisé 37 tracteurs agricoles, 16 semoirs et 28 charrues, et estiment les besoins à 2.765 Qx de semences, 3.000 Qx d'engrais de fond et 4.500 Qx d'engrais de couverture.



La campagne labours-semailles de la saison agricole 2026/2027 a été lancée cette semaine dans la wilaya d'El-Meghaïer, avec une superficie de 1.500 hectares (ha) dédiée à la céréaliculture pour une production prévisionnelle de 46.250 quintaux (Qx), a-t-on appris auprès des services agricoles.La superficie à emblaver englobe la culture du blé dur sur 1.000 ha, avec une production prévisionnelle de 30.000 Qx, du blé tendre sur 50 ha pour une production estimée à 1.750 Qx et l'orge sur 350 ha pour une production attendue de 10.500 Qx. Le triticale et l'avoine occuperont chacun une superficie de 50 ha, avec une production estimée à 2.000 Qx pour chaque variété.Dans le but d'assurer le bon déroulement et la réussite de la campagne, les services agricoles ont mobilisé 37 tracteurs agricoles, 16 semoirs et 28 charrues, et estiment les besoins à 2.765 Qx de semences, 3.000 Qx d'engrais de fond et 4.500 Qx d'engrais de couverture.Cette campagne s'inscrit dans le cadre des efforts visant à étendre les superficies consacrées à la céréaliculture et à améliorer les rendements, afin de renforcer la contribution de la wilaya à la production nationale et à la réalisation de la sécurité alimentaire.Selon les services de la wilaya, El-Meghaïer dispose d'un patrimoine foncier agricole estimé à 721.000 ha, dont 576.732 ha représentent la superficie agricole utile, de quoi constituer une base pour le développement des cultures stratégiques et l'extension des superficies dédiées à la céréaliculture.S'agissant de l'évolution de la filière céréalière dans la wilaya, une progression a été constatée ces quatre dernières campagnes agricoles, faisant passer la superficie cultivée de 1.176 ha et une production de 16.953 Qx en 2022/2023 à 1.266 ha et une production de 19.808 Qx en 2025/2026.Les mêmes sources ont ajouté que les efforts déployés dans ce domaine s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de développement de l'activité agricole et de valorisation des potentialités de la wilaya, notamment à la suite du reclassement des terres agricoles en 2024, permettant leur orientation vers les cultures stratégiques et le renforcement de la contribution du secteur à la sécurité alimentaire.

Tindouf

Bientôtun **réservoir** d'eau d'une capacité de 1.000 m³

Les travaux de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 1.000 mètres cubes ont été lancés dans la ville de Tindouf, au niveau de la zone d'extension urbaine du quartier El Hikma, dans le cadre des efforts visant à renforcer les capacités d'approvisionnement en eau potable et à répondre aux besoins liés à l'expansion urbaine de la wilaya. Le wali de Tindouf, Mustapha Dahou, a procédé, jeudi, à la pose de la première pierre de ce projet, à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération nationale. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une visite d'inspection sur le terrain de plusieurs projets de développement, au cours de laquelle le wali a reçu des explications techniques du directeur de l'hydraulique concernant les différents aspects de ce projet.
Les travaux de réalisation ont été confiés à une entreprise spécialisée dans le domaine de l'hydraulique et des travaux urbains, pour une enveloppe financière avoisinant les 190 millions de dinars algériens, avec un délai de réalisation fixé à 12 mois. Ce projet devrait contribuer à garantir et à sécuriser l'approvisionnement en eau potable des habitants de la zone d'extension urbaine du quartier El Hikma, notamment dans sa partie nord-est, tout en améliorant leur cadre de vie.
La concrétisation de ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour renforcer les infrastructures de base et améliorer les services d'alimentation en eau potable, afin de répondre aux besoins engendrés par l'expansion urbaine et la croissance démographique de la wilaya.

Culture des légumineuses

Une **superficie** de 1.300 hectares à El Tarf

Une superficie de 1.300 hectares a été consacrée, dans la wilaya d'El Tarf, à la culture des légumineuses durant la campagne agricole 2026-2027, a indiqué, mardi dernier, la direction des services agricoles (DSA).
La responsable du bureau de l'organisation et de la normalisation, Amel Mansouri, a précisé à l'APS que cette superficie sera dédiée aux pois-chiches, sur 1.000 hectares, et aux fèves sur 300 hectares et ce, dans les communes de Besbes, de Ben M'hidi et de Dréan.
La même source a ajouté que les agriculteurs concernés bénéficieront d'un accompagnement par les techniciens de la DSA qui leur fourniront des conseils techniques et mettront en œuvre des programmes de vulgarisation et de formation, tout en leur fournissant des semences et des engrais subventionnés, dans le but d'améliorer le rendement de cette filière agricole.
Selon Mme Mansouri, la superficie consacrée à la culture des légumes secs a augmenté par rapport à la saison précédente où elle ne totalisait que 856,5 hectares.
Elle a ajouté que la préparation des sols débutera «incessamment» et que toutes les mesures seraient prises pour assurer le succès de la campagne de semis des légumineuses.
Pour rappel, la wilaya d'El Tarf avait produit, lors de la dernière campagne agricole, 21.911 quintaux de légumineuses.

Ouled Djellal

Une production prévisionnelle de près de 1,2 million de quintaux de dattes

Une production de près de 1,2 million de quintaux de différentes variétés de dattes est escomptée dans la wilaya d'Ouled Djellal au titre de la campagne agricole 2026-2027, a indiqué, mardi, le directeur des services agricoles (DSA), Djamel-Eddine Sedrat. Le même responsable a précisé à l'APS que les premières estimations prévoient un « bond qualitatif « de la production phoenicicole par rapport aux saisons précédentes, puisqu'il est attendu 1,18 million de quintaux.
La variété la plus prisée, « Deglet Nour « en l'occurrence, figure en tête des prévisions avec une récolte attendue de 960.000 quintaux, suivie de la « datte blanche « (plus de 147.000 quintaux) et du « Ghars « avec environ 70.000 quintaux, selon M. Sedrat, qui a ajouté que la récolte des dattes précoces avait déjà débuté dans de nombreuses régions d'Ouled Djellal.
Ces prévisions reflètent une hausse sensible de la production par rapport à la saison dernière, selon le DSA qui a attribué cette augmentation au nombre de palmiers- dattiers désormais productifs dans la wilaya, soit 40.000 nouveaux palmiers de plus, dont 32.400 produisant la « Deglet Nour « et 8.100 du « Ghars «.Selon la même source, les services agricoles « s'emploient à mettre en œuvre les différents programmes de développement agricole lancés par les pouvoirs publics, tout en intensifiant les recommandations et les campagnes de sensibilisation destinées aux agriculteurs, notamment dans les pôles de production, dans la commune de Doucen, notamment, afin de préserver la récolte des différentes maladies et autres menaces susceptibles d'affecter les palmiers et d'altérer la qualité des dattes destinées à la commercialisation «.La DSA a également pris des mesures d'accompagnement technique des producteurs, dans les différentes exploitations de la wilaya, afin d'assurer le succès de la campagne de récolte de dattes.La wilaya d'Ouled Djellal, qui compte parmi les wilayas réputées pour leur production abondante de dattes, recèle un patrimoine phoénicicole estimé à plus de 902.155 palmiers-dattiers répartis sur une superficie totale de 8.735 hectares à travers différentes oasis, dont 690.354 palmiers produisent la variété « Deglet Noir .

Tébessa

Près de 130.000 hectares consacrés à la céréaliculture

Une superficie de 129.635 hectares a été consacrée à la culture des différentes variétés de céréales dans la wilaya de Tébessa, au titre de la campagne labours-semailles 2026-2027, a indiqué mardi dernier le directeur des Services agricoles (DSA), Djamel Boudjenah. Dans une déclaration à l'APS, le responsable a précisé que cette superficie se répartit entre 55.400 hectares réservés au blé dur, 6.550 hectares au blé tendre, 67.460 hectares à l'orge et 225 hectares à l'avoine. Afin d'assurer le bon déroulement de cette campagne, les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, notamment plus de 260 engins et équipements agricoles, dont des machines et des tracteurs, ainsi que les semences et les engrais.Les ingénieurs et les techniciens du secteur assurent également l'accompagnement des agriculteurs durant les différentes étapes des opérations de labours et de semis. Par ailleurs, le DSA de Tébessa a fait état d'une production de plus de 651.000 quintaux de céréales, toutes variétés confondues, enregistrée dans la wilaya durant l'année en cours, dont plus de 583.000 quintaux ont été collectés.

HERNIE DISCALE

Comment reconnaître les premiers signes ?

Vieillissement, surpoids, sédentarité et efforts physiques répétés figurent parmi les facteurs pouvant favoriser l'apparition d'une hernie discale.



Douleurs persistantes dans le dos, fourmillements dans les jambes ou difficultés à effectuer certains mouvements : la hernie discale peut considérablement affecter la qualité de vie. Cette affection de la colonne vertébrale apparaît lorsqu'une partie d'un disque intervertébral, situé entre deux vertèbres, fait saillie à travers son enveloppe extérieure. Cette situation peut entraîner une compression ou une irritation des nerfs voisins et provoquer des douleurs dans le dos, les jambes ou les bras, selon la zone touchée. La hernie discale concerne principalement la région lombaire, au niveau du bas du dos, et peut être à l'origine d'une sciatique lorsque les racines nerveuses correspondantes sont comprimées ou irritées. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ 619 millions de personnes souffraient de lombalgies dans le monde en 2020. Ce chiffre pourrait atteindre 843 millions d'ici 2050, sous l'effet notamment du vieillissement et de la croissance démographique. Toutefois, toutes les douleurs lombaires ne sont pas liées à une hernie discale. Parmi les facteurs susceptibles de favoriser son apparition figurent le vieillissement naturel des disques, les efforts physiques répétés, le port de charges lourdes, le manque d'activité physique, le surpoids et certaines prédispositions individuelles. Les symptômes varient selon la localisation et l'importance de la hernie. Ils peuvent se manifester par des douleurs persistantes dans le bas du dos ou le cou, des fourmillements, des engourdissements, une sensation de brûlure ou une faiblesse musculaire dans un bras ou une jambe. Certaines hernies peuvent également ne provoquer aucun symptôme. Le diagnostic repose principalement sur l'examen clinique et l'évaluation des signes présentés par le patient. Une imagerie médicale, notamment une IRM, peut être prescrite lorsque les symptômes le justifient. Concernant le traitement, les spécialistes privilégient généralement une prise en charge non chirurgicale en première intention, en l'absence de complications neurologiques graves. Les recommandations de la Fédération mondiale des sociétés de neurochirurgie (WFNS), publiées en 2024, soulignent l'intérêt d'une approche associant adaptation des activités, traitement médicamenteux approprié et rééducation. De son côté, l'OMS recommande, dans ses directives de 2023 sur les lombalgies chroniques primaires, une prise en charge globale pouvant inclure des exercices physiques adaptés, l'éducation du patient et certaines thérapies physiques. Ces recommandations concernent toutefois les lombalgies chroniques primaires et non spécifiquement toutes les formes de hernie discale. La chirurgie peut être envisagée lorsque les douleurs persistent malgré un traitement bien conduit, lorsqu'elles deviennent particulièrement invalidantes ou en présence de certains déficits neurologiques. Elle n'est cependant pas systématique et la décision dépend de chaque situation clinique. Les médecins insistent également sur l'importance de reconnaître les signes d'alerte. Une faiblesse importante ou rapidement progressive des jambes, une perte de sensibilité au niveau du périnée, des difficultés à uriner ou une perte de contrôle des urines et des selles nécessitent une consultation médicale en urgence, car ces symptômes peuvent signaler une compression grave des nerfs. Pour réduire les risques de douleurs dorsales et préserver la santé de la colonne vertébrale, les spécialistes recommandent de maintenir une activité physique régulière, de renforcer progressivement les muscles du dos et de l'abdomen, de limiter la sédentarité et d'adopter de bonnes habitudes lors du port de charges. Le maintien d'un poids équilibré et les pauses régulières en cas de position assise prolongée sont également conseillés. Ainsi, une hernie discale ne signifie pas nécessairement une intervention chirurgicale. Une prise en charge adaptée, un suivi médical et une rééducation appropriée permettent souvent de soulager les symptômes et d'améliorer la qualité de vie des personnes concernées.

A.B

Climat

2026 sera «probablement» la 2e année la plus chaude jamais enregistrée dans le monde

L'année 2026 sera «probablement» la 2e plus chaude enregistrée dans le monde, a jugé vendredi l'Observatoire européen Copernicus, après un record mensuel en octobre, sous l'effet d'un phénomène El Nino exceptionnel s'ajoutant au réchauffement climatique d'origine humaine.

«2026 sera très probablement la deuxième année la plus chaude jamais enregistrée, avec environ 20 % de chances d'égaler ou de dépasser 2024, actuellement l'année la plus chaude jamais enregistrée», a indiqué Copernicus dans son bulletin mensuel. Il est par ailleurs «désormais quasi certain que l'année 2026 dépassera le seuil de 1,5 C par rapport aux niveaux moyens préindustriels, devenant ainsi la deuxième année civile à franchir ce cap après 2024», a ajouté Copernicus.

Cela ne signifie pas pour autant que l'objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris est révolu, ce seuil devant être franchi sur une période beaucoup plus longue pour être considéré comme officiellement dépassé. Néanmoins, les scientifiques s'accordent à dire que ce dépassement, au moins temporaire, apparaît comme inéluctable et pourrait même être effectif d'ici 2030.

Copernicus indique par ailleurs qu'octobre 2026 a été, à l'échelle mondiale, le mois d'octobre le plus chaud jamais enregistré sur la planète avec une température moyenne de l'air supérieure de 1,75 C à celle de l'époque préindustrielle. «Il s'agit du troisième mois consécutif à dépasser le seuil de 1,5 C», souligne le réseau européen. Les températures à la surface des océans et des mers de la planète atteignent également des records pour un mois d'octobre. «La température moyenne à la surface des mers, en dehors des régions polaires, a atteint 20,95 C - un niveau record pour un mois d'octobre, dépassant le précédent record établi en octobre 2023», indique le bulletin.

Le 21 octobre, l'ONU a averti que l'épisode El Niño en cours - un phénomène naturel qui entraîne un réchauffement des températures mondiales et une aggravation des phénomènes extrêmes sur la planète-, pourrait être «sans précédent» et «littéralement dépasser les échelles de suivi» actuelles.

L'OMS tire la sonnette d'alarme

Un adolescent sur quatre ne fait aucune **activité physique**

Un adolescent sur quatre dans le monde reconnaît n'avoir pratiqué aucune activité physique d'au moins une heure la semaine précédente, a révélé mercredi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), notant une absence de progrès en la matière depuis 15 ans. Quelque 240 millions de jeunes âgés de 11 à 17 ans n'ont pas pratiqué au moins 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à forte un jour quelconque de la semaine précédente, indique l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans une nouvelle étude. Cette étude publiée dans The Lancet Global Health a été menée dans 140 pays et territoires, auprès de plus de 3,2 millions d'adolescents et d'adolescentes.Globalement, les adolescents et adolescentes ont déclaré être en moyenne actifs seulement 2,7 jours par semaine, et seuls 14% disent s'adonner à une activité physique tous les jours de la semaine, ajoute l'OMS.Ces résultats témoignent selon l'organisation d'une «absence de progrès à l'échelle mondiale au cours des 15 dernières années», les niveaux étant restés pratiquement inchangés.

L'OMS rappelle par ailleurs que l'inactivité est un «facteur de risque majeur» de maladies cardiaques, le diabète de type 2 et de certains cancers.«Depuis 15 ans, presque aucun progrès n'a été réalisé à l'échelle mondiale pour inciter les jeunes à bouger, et les filles sont particulièrement laissées pour compte», a déploré dans un communiqué le directeur général de l'organisation Tedros Adhanom Ghebreyesus.

L'écart entre les sexes reste en effet très marqué avec 28% des filles ayant indiqué n'avoir eu aucun jour d'activité physique lors de la semaine précédente, contre 22% des garçons.

De même, seules 11% des filles ont déclaré être actives tous les jours, contre 17% des garçons. Un écart observé dans presque tous les pays étudiés. Des différences marquées ont été constatées entre les pays. En Namibie, au Népal ou aux Philippines par exemple, 40% des adolescents et adolescentes ont déclaré n'avoir eu aucun jour d'activité physique. En Serbie ou au Bangladesh en revanche, plus de 30% d'entre eux déclaraient avoir eu une activité quotidienne.

Selon l'OMS, les modes de transport, l'accès à des espaces publics sûrs, la possibilité de marcher et de faire du vélo en toute sécurité, l'environnement scolaire, l'accessibilité financière, les normes sociales et les modes de vie de plus en plus centrés sur les écrans «sont autant de facteurs pouvant influer sur les possibilités d'activité physique». L'organisation appelle donc à «des mesures plus énergiques dans les secteurs de l'éducation, des transports, de l'urbanisme, du sport et de la santé, ainsi qu'à des efforts supplémentaires pour éliminer les multiples obstacles auxquels se heurtent les filles».

NIGÉRIA

Plus de 66.000 personnes fuient l'insécurité vers le Niger et le Bénin

Plus de 66.000 Nigérians ont fui l'insécurité croissante au nord-ouest vers le Niger et le Bénin voisins depuis janvier, a alerté le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui lance un appel de fonds en urgence. Depuis le début de l'année, «plus de 66.000 Nigérians» ont fui vers le Niger, au nord, et le Bénin, à l'ouest, «soit trois fois plus qu'au cours de la même période en 2025», a indiqué le HCR, dans un communiqué. La même source indique que près de 60.000 réfugiés ont été recensés au Niger à la mi-octobre dans les régions frontalières de Tahoua et de Diffa, tandis qu'au Bénin, les arrivées se multiplient dans les zones frontalières, où les capacités d'intervention demeurent limitées, ajoute l'organisme onusien. «Face à l'aggravation de cette crise transfrontalière», le HCR indique avoir lancé un appel de fonds de 2 millions de dollars pour financer des opérations d'urgence entre novembre 2026 et janvier 2027. Ce financement doit notamment permettre l'enregistrement de plus de 44.000 personnes au Niger et au Bénin ainsi que la fourniture d'une assistance «vitale» à 52.000 personnes au Nigeria.

BELGIQUE

Le roi Philippe rejette la démission du Premier ministre

Le roi Philippe de Belgique a rejeté vendredi la démission du Premier ministre Bart De Wever, lui demandant de reprendre sans délai les négociations budgétaires, selon un communiqué du Palais royal.Cette décision intervient dans un contexte de blocage au sein de la coalition gouvernementale, qui peine à trouver un compromis sur les finances publiques. Le souverain a pris cette décision après avoir rencontré les dirigeants des cinq partis composant la coalition au pouvoir, qui ont réaffirmé leur volonté de parvenir à un accord sur un plan budgétaire solide couvrant les trois prochaines années. Ils se sont également engagés à consentir des concessions pour faciliter les discussions, précise le communiqué.Le roi Philippe a insisté sur la nécessité de concilier la préservation de la cohésion sociale avec la promotion de la croissance économique, appelant les dirigeants des partis à faire preuve de compromis et de responsabilité afin de surmonter leurs divergences.A la lumière de ces engagements, le roi a décidé de ne pas accepter la démission de Bart De Wever et lui a confié la mission de relancer immédiatement les négociations. Le Premier ministre devra présenter un rapport au souverain le 16 novembre Bart De Wever avait remis sa démission lundi, après l'échec des discussions entre les cinq partis de la coalition sur le projet de budget. Le roi avait alors suspendu sa décision avant d'engager une série de consultations avec les responsables politiques concernés.

POUR SOUTENIR LES PRIX

L'Espagne décide de stocker 12 % de la production d'huile d'olive

L'Espagne a ordonné vendredi aux producteurs d'huile d'olive de retirer du marché 12% de leur production et de la stocker jusqu'en septembre 2027, afin d'éviter qu'une récolte abondante ne fasse chuter les prix.Cette décision entraînera le retrait du marché d'environ 188.000 tonnes d'huile d'olive, a précisé le ministère de l'Agriculture dans un communiqué. La mesure «vise à réguler l'offre afin d'améliorer et de stabiliser le fonctionnement du marché et du secteur», a expliqué la même source.Les températures clémentes et les pluies abondantes du printemps ont créé des conditions favorables à ce qui devraient être la quatrième plus grande récolte de l'histoire de l'Espagne.Le ministère de l'Agriculture prévoit une production de 1,6 million de tonnes d'huile d'olive pour la campagne 2026-2027, soit une hausse de 23 % par rapport à la précédente.L'obligation de stockage de ces 12% s'appliquera à la production mensuelle cumulée de chaque moulin à huile, où les olives sont pressées et transformées, quelle que soit la catégorie d'huile d'olive. Les producteurs resteront libres de choisir le type d'huile à stocker ainsi que d'utiliser leurs propres installations ou des entrepôts extérieurs. Le gouvernement a précisé que cette mesure pourrait être modifiée à partir du 31 décembre, selon l'évolution de la production.

Soudan

L'armée **reprend** le contrôle de plusieurs zones dans les Kordofan-Nord et Sud

L'armée soudanaise a annoncé jeudi soir avoir repris le contrôle des localités de Kazqil et d'Abou Qaoud, dans l'Etat du Kordofan-Nord, ainsi que de la zone d'Al-Hammadi, dans le Kordofan-Sud, sur fond de reprise des affrontements dans la région du Nil Bleu, rapportent vendredi des médias.



L'armée a pris le contrôle des localités de Kazqil et d'Abou Qaoud, situées aux environs de la ville d'El-Obeid, chef-lieu de l'Etat du Kordofan-Nord, tandis que ses forces ont également repris la zone d'Al-Hammadi, dans le Kordofan-Sud. Au cours des derniers mois, les forces armées soudanaises et leurs alliés avaient annoncé la reconquête de plusieurs positions dans les Etats du Kordofan. Ces régions ont toutefois été marquées par des affrontements récurrents entre les parties au conflit.Dans la région du Nil Bleu, la localité de Sali, située sur l'axe stratégique reliant la ville frontalière d'Al-Kurmuk à Damazin, capitale régionale, constitue un point de défense avancé de l'armée soudanaise. Sa position stratégique lui permet notamment de protéger Damazin et le barrage d'Al-Roseires, situé à proximité, contre d'éventuelles attaques des Forces de soutien rapide (FSR.Depuis le début de l'année, la région du Nil Bleu connaît une intensification des opérations militaires, qui se sont étendues à des zones proches de la frontière éthiopienne, perturbant les services essentiels et faisant craindre de nouveaux déplacements de populations.Sur le plan humanitaire, une initiative de la société civile de la région a appelé à la protection des civils et à la cessation des attaques contre les infrastructures, alors que les services d'électricité et d'approvisionnement en eau sont interrompus dans plusieurs localités. Elle a également plaidé pour le rétablissement rapide de ces services et la garantie de l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations affectées. Par ailleurs, le Programme alimentaire mondial (PAM) a averti que le manque de financement entraînerait la suspension de l'aide alimentaire d'urgence destinée à près de 800.000 personnes au Soudan d'ici à la fin de 2026. Le PAM estime à 19,5 millions le nombre de personnes confrontées à une insécurité alimentaire aiguë au Soudan, dont cinq millions en situation de faim d'urgence, appelant à mobiliser des financements supplémentaires pour poursuivre ses opérations humanitaires au cours des prochains mois.

Kenya

Un chef de secte **condamné** à 200 ans pour 191 meurtres

Le gourou d'une secte évangélique apocalyptique, jugé coupable du meurtre de 190 enfants et d'un adulte après avoir encouragé ses disciples à mourir de faim pour «rencontrer Jésus», a été condamné vendredi à 200 ans de prison. Des centaines de corps avaient été découverts en 2023 dans l'arrière-pays près des plages de Malindi, dans le sud. Le mois dernier, le tribunal de la ville portuaire de Mombasa, au bord de l'océan Indien, a jugé le pasteur autoproclamé et ancien chauffeur de taxi Paul Mackenzie, ainsi que 28 complices, coupables des meurtres de 190 enfants et d'un adulte entre janvier 2021 et septembre 2023.Sur les 28 coaccusés, 26 ont été condamnés à des peines comprenant entre 100 et 160 années de prison et deux ont écopé de 10 ans d'emprisonnement. Le parquet avait réclamé en début de semaine la peine capitale pour le gourou, une disposition inscrite dans la loi kenyane, mais qui n'a plus été exécutée depuis 1987.Selon les survivants, «à Shakahola, la mort était célébrée comme un mariage avec Jésus, les défunts étant reconnus comme des héros de la foi», a détaillé la juge.Lors du procès, les témoins ont décrit un qui dénonçait l'enseignement formel comme «satanique», considérant la médecine moderne et les hôpitaux comme des instruments du diable, et exigeait de ses adeptes qu'ils se retiraient du monde dans un ranch de 325 hectares de la forêt de Shakahola, une vaste zone de «bush» de la côte kenyane. Le gourou avait été arrêté en avril 2023, après que certains fidèles avaient été secourus lorsqu'un groupe de défense des droits humains avait alerté les autorités.

Tchad

Au moins 61.000 **réfugiés** centrafricains souhaitent rentrer dans leur pays

Au moins 61.000 Centrafricains réfugiés au Tchad souhaitent rentrer dans leur pays et vont pouvoir bénéficier d'un programme de rapatriement, a annoncé le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR). La situation sécuritaire en Centrafrique s'est améliorée depuis la sanglante guerre civile des années 2010, bien que plusieurs mouvements rebelles demeurent actifs aux frontières avec le Tchad, le Soudan et la République démocratique du Congo (RDC).«61.000 réfugiés centrafricains souhaitaient rentrer chez eux» en 2025 et 2026, selon des enquêtes menées dans des camps de réfugiés au Tchad, a déclaré le HCR dans un communiqué.Un accord sur les modalités pratiques de ces «rapatriements volontaires» a été signé jeudi à N'Djamena entre le Tchad, la Centrafrique et le HCR, précise le communiqué.«Le Tchad abrite quelque 147.000 réfugiés centrafricains sur son sol, principalement dans le sud du pays», qui sont «arrivés en plusieurs vagues depuis le début des années 2000 à la suite de violences et conflits successifs», selon l'organisation onusienne. «Les récentes améliorations en matière de sécurité, de consolidation de la paix, de réconciliation nationale et de stabilisation politique en République centrafricaine ont encouragé de nombreux réfugiés à envisager leur retour», explique le HCR.Les premiers rapatriements devraient avoir lieu «avant la fin de l'année», selon l'organisation, qui assure qu'ils «s'effectueront sur une base strictement volontaire, dans la sécurité et la dignité» et conformément au droit international. Le Tchad abrite plus de 1,5 million de réfugiés et demandeurs d'asile, principalement du Soudan, de Centrafrique, du Nigeria et du Cameroun, selon le HCR.

Boxe

Imane Khelif fera ses débuts professionnels le 15 décembre

La championne olympique algérienne de boxe, Imane Khelif, effectuera ses débuts sur le ring professionnel le 15 décembre prochain à Paris, où elle affrontera la Néerlandaise Clarida Sarabia dans la catégorie des super-welters (-69,853 kg), a annoncé son promoteur lors d'une conférence de presse tenue dans la capitale française.Le combat, prévu au Palais de la Mutualité, se déroulera en six rounds de deux minutes. Il marquera le retour à la compétition de la pugiliste algérienne, absente des anneaux depuis son sacre olympique dans la catégorie des -66 kg aux Jeux de Paris 2024.Initialement programmés le 23 avril dernier à la salle Wagram, à Paris, ses premiers pas chez les professionnels avaient été rapportés en raison d'une blessure à l'épaule gauche.Son adversaire, la Néerlandaise Clarida Sarabia, âgée de 21 ans et d'origine colombienne, affiche un bilan de quatre victoires avant la limite et aucune défaite. Elle occupe la 22e place du classement mondial de BoxRec, sur un total de 87 boxeuses référencées.«La boxe m'a manqué. Il est temps de passer professionnel. J'ai surmonté les difficultés et les polémiques, je sais où je vais et je fais ce que j'aime», a déclaré Khelif lors de la conférence de presse.Interrogée sur une éventuelle participation aux Jeux olympiques de Los Angeles 2028, la championne algérienne est restée prudente, indiquant ne pas pouvoir se prononcer en raison des plaintes qu'elle a déposées contre World Boxing concernant les tests de féminité.Son entraîneur Kamel Abdesselem, qui travaille avec Nasser Lalaloui, a estimé que sa protégée n'avait «aucun intérêt à disputer de nouveaux les Jeux», rappelant qu'elle est déjà championne olym- pique.

MAMELODI SUNDOWNS- USMA

Les Rouge et Noir à **l'assaut** d'un nouveau sacre continental

Les Rouge et Noir de l'USM Alger s'apprêtent à livrer une nouvelle bataille continentale face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, à l'occasion de la finale de la Supercoupe d'Afrique qui aura lieu cet après-midi à 14h, heure algérienne, au Loftus Versfeld Stadium de Pretoria. Une affiche de prestige entre deux formations qui ont marqué de leur empreinte les compétitions africaines ces dernières années et qui ambitionnent de confirmer leur statut parmi les grandes puissances du football continental.



Les Mamelodi Sundowns abordent cette confrontation avec l'ambition de renouer avec la Supercoupe d'Afrique, huit ans après leur premier sacre, et de confirmer leur statut de référence du football sud-africain. Sacrés champions d'Afrique 2025-2026 après avoir dominé l'AS FAR Rabat en finale de la Ligue des champions, les « Brazilians » ont déjà inscrit leur nom à deux reprises au palmarès de la plus prestigieuse compétition continentale, en 2016 et 2026. Ils avaient également remporté la Supercoupe en 2017, aux dépens du TP Mazembe (1-0), et l'African Football League en 2023. Une carte de visite qui témoigne de la régularité d'un club habitué à jouer les premiers rôles.

Mais les Usmistes ne comptent nullement se présenter en victimes expiatoires. Les Algérois, détenteurs de la Coupe de la Confédération africaine, entendent profiter de cette nouvelle opportunité pour enrichir leur palmarès et démontrer qu'ils restent une valeur sûre du football africain. Forts de leurs deux sacres en Coupe de la CAF, en 2023 et 2025-2026, les Rouge et Noir ambitionnent de décrocher une deuxième Supercoupe, après celle remportée en 2023 face aux Egyptiens d'Al Ahly, sur le score de 1-0.

Un parcours continental particulier

Les Usmistes abordent cette finale avec une particularité : ils n'ont disputé aucune rencontre des tours préliminaires de la Coupe de la Confédération cette saison. Exemptés du premier tour en raison de leur statut de tenants du titre, ils devaient affronter au deuxième tour préliminaire les Equato-Guinéens de The Panthers FC. Mais ces derniers ont finalement déclaré forfait, en raison de difficultés financières devenues insurmontables. L'absence d'un stade homologué par la CAF en Guinée équatoriale avait notamment contraint le club à organiser ses rencontres à l'étranger, entraînant des dépenses importantes de déplacement, d'hébergement et de location d'enceintes. La CAF a ainsi officialisé le retrait des Panthers et validé la qualification directe de l'USMA pour la phase de groupes.

Une situation qui a permis aux Algérois d'éviter deux rencontres supplémentaires, mais qui les a également privés de compétition officielle sur le plan continental avant d'entamer leur campagne de groupes.

L'USMA veut dépasser les turbulences du championnat

Sur le plan national, les résultats de l'USMA sont jusque-là mitigés. Les Rouge et Noir alternent les performances, sans parvenir à installer une régularité suffisante pour se mêler durablement à la lutte pour les premières places. Toutefois, cette situation ne semble pas entamer leur détermination à aborder ce rendez-vous avec ambition. La récente victoire face au CS Constantine (2-0) a permis aux camarades de Saâdi Radouani de retrouver un peu de confiance, après le nul concédé dans le derby face au CR Belouizdad (2-2).Le staff technique sait que la Supercoupe constitue une occasion idéale pour relancer la dynamique du groupe et faire oublier les points perdus en championnat. Face à un adversaire qui évoluera devant son public et qui possède une grande expérience des rendez-vous africains, les Usmistes devront afficher une solidité défensive, une concentration maximale et surtout une efficacité devant les buts. La moindre erreur pourrait coûter cher dans une finale où les deux formations auront à cœur de faire la différence.Pour cette finale, l'USMA devra toutefois composer avec plusieurs absences importantes. Houssam Ghacha et Mohamed Bouderbala, toujours indisponibles en raison de blessures, manqueront à l'appel. Raouf Benguit et Mohamed-Amine Ramdaoui, qui ont effectué le déplacement en Afrique du Sud, restent quant à eux incertains. Le staff espère pouvoir compter sur leur disponibilité, notamment celle de Ramdaoui, meilleur buteur de l'équipe cette saison avec cinq réalisations.

H.M.



CAN-2026 de handball (Dames)

21 joueuses locales **convoquées** pour un stage à Fouka

La sélection algérienne féminine de handball sera en stage préparatoire du 7 au 9 novembre au Centre de regroupement des élites nationales à Fouka (Tipasa), avec un effectif composé de 21 joueuses évoluant dans le championnat national, en prévision de la 27e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), prévue du 2 au 12 décembre en Tunisie, a indiqué vendredi la Fédération algérienne de handball (FAHB).Cette liste est composée de joueuses issues de huit clubs nationaux. Le HBC El Biar est le club le plus représenté avec sept joueuses, suivi du MC Alger, du NRKG Alger et du TS Sétif avec trois éléments chacun. Le NRF Constantine, le CF Boumerdès et le HBC Mila sont également représentés dans cette sélection.Lors de la phase finale de la CAN-2026, les Algériennes évolueront dans le groupe B, aux côtés du Sénégal, de la Guinée et de La Réunion. Les rencontres de cette compétition continentale se dérouleront dans les villes tunisiennes de Hammamet et de Nabeul.

L2/ amateur (9e journée)

Azazga **rejoint** le MSP Batna à l'Est

La neuvième journée du championnat de Ligue 2 amateur de football, disputée vendredi et devant se poursuivre samedi, a été marquée par le retour de la JS Azazga à hauteur du MSP Batna dans le groupe Centre-Est, ainsi que par la prise de pouvoir provisoire du GC Mascara dans le groupe Centre-Ouest, après son match nul en déplacement face au WA Tlemcen (1-1). Dans le groupe Centre-Est, le MSP Batna a perdu son fauteuil de leader en s'inclinant sur la pelouse de la JS Azazga (2-3), dans l'affiche au sommet de cette journée. Un succès précieux pour les joueurs d'Azazga, qui rejoignent leur adversaire du jour en tête du classement avec 17 points chacun, au terme d'une rencontre disputée.

Derrière le duo de tête, la JSM Skikda a réalisé une belle opération en dominant le NRB Teleghma (3-2), consolidant ainsi sa troisième place avec 15 points, en compagnie de l'USM Annaba, tenue en échec en déplacement par le MO Bejaia (1-1).

De son côté, le MOB, qui compte un match en moins, porte son total à 14 points et reste au contact du groupe de tête. Le NC Magra, également en quête de confirmation, a été surpris par le CR Béni Thour (0-1), qui signe une victoire importante dans la course au maintien.

La JSD Jijel a, pour sa part, remporté une victoire précieuse face à l'AS Khroub (1-0), tandis que l'IRB Nezla s'est imposée à domicile devant le NRB Béni Oulbane (2-0). Enfin, le CA Batna et le Paradou AC se sont neutralisés (0-0).

La dernière rencontre de cette poule opposée sera samedi à 15h00 le MO Constantine à l'US Chaouia.

Dans le groupe Centre-Ouest, le GC Mascara a pris provisoirement la tête du classement en ramenant un point de son déplacement chez le WA Tlemcen (1-1). A Avec 21 points au compteur, les joueurs de Mascara prennent, provisoirement, seuls les commandes du classement.

Dans l'autre rencontre disputée vendredi, le RC Arbaâ a signé un succès convaincant en déplacement face à la JS Taghit (3-0), lanterne rouge avec un seul point. Cette victoire permet au RC Arbaâ de porter son total à trois unités, même s'il demeure dans la zone basse du classement.

LE FOOTBALL S'UNIT FACE AU DRAME

Plus de 100 000 € pour la famille de **Jesús De Miguel**

Le monde du football espagnol a fait preuve d'une immense solidarité après la mort tragique de l'attaquant de Tenerife Jesús de Miguel. Une collecte de fonds lancée pour soutenir la famille du joueur de 30 ans a déjà dépassé les 100 000 € de dons.



Après la terrible nouvelle du décès de De Miguel, survenu plus tôt cette semaine à Santa Cruz de Tenerife, le monde du football s'est rapidement mobilisé pour apporter un soutien financier. Une cagnotte GoFundMe, lancée à l'origine par Fran Sol, attaquant de Hercules CF et ancien coéquipier de De Miguel à Tenerife, a connu un afflux exceptionnel de dons. Fixé initialement à 5 000 €, son objectif a été dépassé en moins de 48 heures, et la collecte a atteint une somme à six chiffres grâce à la générosité de joueurs de renom comme de supporters anonymes.Des joueurs de premier plan évoluant en La Liga et en Segunda División ont apporté des contributions personnelles importantes. Le défenseur de Tottenham Hotspur Pedro Porro a donné 3 500 €, tandis que le gardien de la Real Sociedad Alex Remiro a versé 3 000 €. Borja Iglesias a contribué à hauteur de 2 500 €, et les internationaux espagnols Alvaro Morata et Alex Baena ont chacun donné 1 000 €.

Marc Bartra, Diego Llorente, Carles Aleñá et Álvaro Fidalgo ont également apporté leur soutien, signe de l'émotion suscitée par la disparition de De Miguel dans le football espagnol, comme le rapporte El Mundo.

Le soutien des dirigeants et les initiatives des clubs

Outre les dons des joueurs, plusieurs dirigeants de clubs ont apporté à titre personnel des contributions importantes. Le président de Cádiz CF, Christian Septien, a donné 15 000 €, l'un des dons individuels les plus élevés de la collecte. De son côté, le président de l'AD Ceuta, Luhay Hamido, a ajouté 3 500 € au total.

Les initiatives des clubs se poursuivront tout au long de la saison. Burgos CF a annoncé qu'il reverserait l'intégralité des recettes de billetterie de son match à domicile contre Tenerife, en mars 2027. Almería lui a emboîté le pas : son président, Mohammed Al Khereiji, a confirmé que toutes les recettes de la vente des billets pour la prochaine réception de l'équipe de Tenerife seraient reversées à la collecte. Ces engagements à long terme permettront de préserver la mémoire de l'attaquant dans le championnat au cours des prochains mois, tout en apportant un soutien durable à ses proches.Des hommages sont prévus ce week-end à tous les échelons du football espagnol pour honorer la mémoire de l'attaquant disparu. La Liga, la RFEF et la Liga F ont organisé un hommage commun : les joueurs entreront sur le terrain avec des maillots portant le numéro neuf et le message «Toujours dans nos mémoires». Une minute de silence sera également observée avant le coup d'envoi, sous la conduite des arbitres, et les matches seront brièvement interrompus à la neuvième minute pour permettre aux supporters et aux joueurs de se recueillir en mémoire de l'attaquant qui portait fièrement ce numéro.Des rivaux régionaux ont également mis leurs différends de côté pour lui rendre hommage. L'UD Las Palmas portera ce dimanche son troisième maillot, bleu et blanc, en référence aux couleurs traditionnelles de Tenerife, tandis que son adversaire, Eldense, jouera en noir en signe de deuil. Tenerife organisera pour sa part une cérémonie d'hommage au stade Heliodoro Rodríguez Lopez, où des représentants de Las Palmas et des instances du football espagnol se joindront aux supporters pour un dernier adieu.

APRÈS LA POLÉMIQUE MBAPPÉ

Les matchs du Real Madrid exclus à la TV chinoise

Et de trois pour Kylian Mbappé et le Real Madrid. Il n'est pas question de buts mais de matchs boycottés par la télévision chinoise. Le déplacement des Madrilènes sur la pelouse de Valence, samedi soir, ne devait pas être diffusé en Chine, comme ne l'avaient pas été les deux dernières rencontres face à Santander et l'AEK Athènes.

Les matchs du Real Madrid n'apparaissent plus dans le programme de Migu Video Sports, la chaîne chinoise détentrice des droits de la Liga. Même les résultats du week-end dernier et la victoire 3-0 des hommes de Jose Mourinho est introuvable. Le club espagnol est comme rayé de la carte depuis que les propos de Kylian Mbappé ont créé un incident diplomatique.

L'attaquant français avait évoqué l'ancien dirigeant Mao Zedong, réagissant aux mimes dont il fait l'objet, dont un qui l'associe au "dictateur chinois", expliquait-il.

Une description qui n'est pas passée, malgré des excuses formulées par Kylian Mbappé et par le Real Madrid.

Vendredi, le gouvernement chinois a annoncé être "en contact" avec la Liga et le Real Madrid pour apaiser la situation. Un bon point. Mais ce ne pourrait être que le début d'un long processus.

"Le peuple chinois a besoin de temps pour digérer tout cela", a notamment indiqué Xie Tianyu, attaché de l'ambassade de Chine en Espagne.

En attendant, les supporters chinois ne peuvent toujours pas voir jouer le Real Madrid.



Série A

Côme **s'explique** sur le probable retour de Paz à Madrid

Carlalberto Ludi, le directeur sportif du club italien de Côme, a assuré que le prometteur Argentin Nico Paz reste un joueur de son club à 100 % pour le moment, tout en reconnaissant l'existence d'une option de rachat en faveur de son ancien club, le Real Madrid, à l'avenir.

Les déclarations de Ludi viennent trancher la polémique soulevée autour de l'avenir du talent argentin. Paz est en effet l'une des grandes vedettes de la Ligue des champions cette saison, après avoir inscrit 3 buts et délivré 5 passes décisives en 4 matches, dont deux buts marqués et une passe décisive lors de la victoire historique de Côme face à Manchester United (4-1).

Le niveau exceptionnel du jeune joueur a attiré l'intérêt des géants de la Premier League anglaise, tels que Chelsea, Manchester United et Arsenal, au moment où le Real Madrid dispose d'une option pour le récupérer à l'horizon 2027.

Ludi a réagi aux rumeurs récurrentes en déclarant, selon les propos rapportés par le site «Tutto Mercato»: «Je me mets à la place des supporters de Côme. Chaque novembre et chaque mars, et je ne sais pas si cette spéculation est médiatique ou pour d'autres raisons, les rapports sortent pour affirmer que le Real Madrid ramène tous les joueurs à la maison. Cette année, on parle de Jacobo Ramón, et au cours des deux prochaines saisons, on parlera de Nico Paz.»

Le Real Madrid avait activé la clause de rachat dans le contrat de Paz l'été dernier, avant que Côme ne le recrute définitivement pour environ 60 millions d'euros. Le nouvel accord prévoyait que le club madrilène conserve une autre option de rachat estimée à 80 millions d'euros, valable uniquement à l'été 2027.

Le directeur sportif de Côme a précisé les détails de l'accord en déclarant: «La vérité, c'est que nous avons conclu une excellente opération l'été dernier. Nico Paz est un joueur de Côme à 100 %. Mais le Real Madrid conserve le droit de le racheter jusqu'à une date précise et dans le cadre de la fenêtre des transferts, ce qui est tout à fait normal dans ce type de contrats.»

Ludi a insisté sur le fait que le départ du joueur vers le Real ne diminuerait en rien le succès de l'expérience de Côme avec lui, soulignant les excellentes relations avec la direction du club espagnol: «Même si cela se produit, ce sera une vente qui récompensera notre travail et profitera grandement au club. Nous saurons gérer la situation au cours de la saison comme nous l'avons toujours fait ces dernières années, grâce à la formidable relation qui nous unit à Madrid. Pour l'instant, nous devons profiter du joueur, car il représente véritablement un talent incroyable.»

Brésil

Le père de Neymar **rejoint** Santos

Le père de Neymar, Neymar Senior, a été nommé directeur général du Santos FC où évolue son fils, a indiqué vendredi le club brésilien. Connu au Brésil comme "Neymar Pai", il occupera ce rôle, qui était vacant depuis un an et demi, au moins jusqu'à la fin de l'année 2026.

Neymar Senior est l'agent historique de son fils, qui a retrouvé Santos, son club formateur, en 2025, après des passages par le FC Barcelone, le Paris Saint-Germain et l'Arabie saoudite. Mais Neymar joue actuellement peu. Depuis la Coupe du monde, où il avait été sélectionné in extremis par Carlo Ancelotti, il a enchaîné les pépins physiques et les suspensions.

Depuis un mois, le Brésilien n'a disputé que trois rencontres, avec un doublé contre Flamengo, en une mi-temps seulement, puis un match complet face à Fluminense et une mi-temps, de nouveau, contre Bahia. A 34 ans, Neymar ne donne pas l'impression de pouvoir retrouver le très haut niveau.

Le "Peixe" ("Poisson"), le surnom du club de Sao Paulo, occupe lui la 9e place du Championnat du Brésil, à quatre journées de la fin, après avoir frôlé la relégation l'année dernière. Charge à Neymar Senior d'améliorer la situation pour la suite.

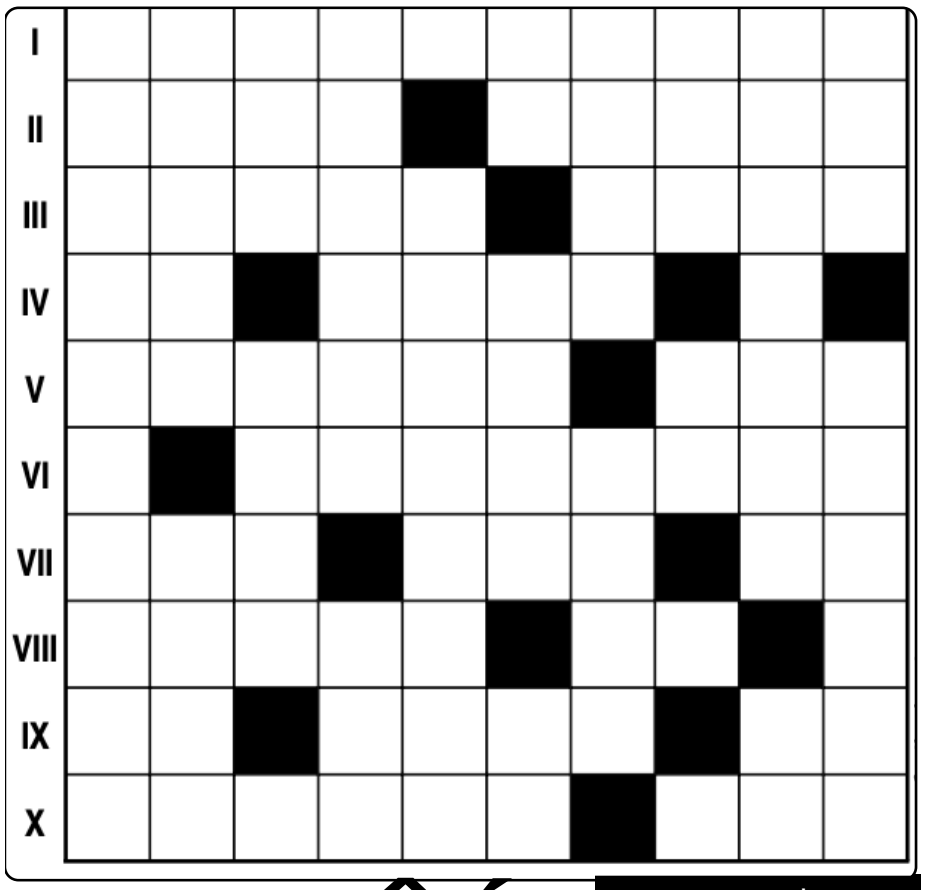
LES MOTS CROISÉS

[ORIZONTALEMENT

Cépage de Bourgogne blanc. II. Déesse grecque. Arbre pleureur. . Sous-préfecture de Saône-et-Loire. Ablution. IV. Petit monsieur nglais. Embarcadère. V. Capitale des vins de Bourgogne. Bruit. . Sauce bourguignonne pour les oeufs. VII. Brame. Pied de vigne. n ville. VIII. Bible hébraïque. Ville sur la Tille (en Côte-d'Or). . 3ème personne. Ville de l'Yonne. Métal précieux. X. Rivière frontière ntre la Pologne et l'Allemagne. Raisin pressé.

ERTICALEMENT

Grand cru de Bourgogne. 2. Partie du jour. Dieu des vents. Savoir-faire. Âpre. 4. Enroué. En plein dans la nasse. 5. Un peu tas. 6. Vertèbre. Brasse de l'air. Négation. 7. Post-impressionniste. s sont plein de blé. 8. Mélangea les couleurs. Petit saint. 9. Cépage anc de Bourgogne. Donne le choix. 10. Monnaie asiatique. éfecture en Bourgogne.



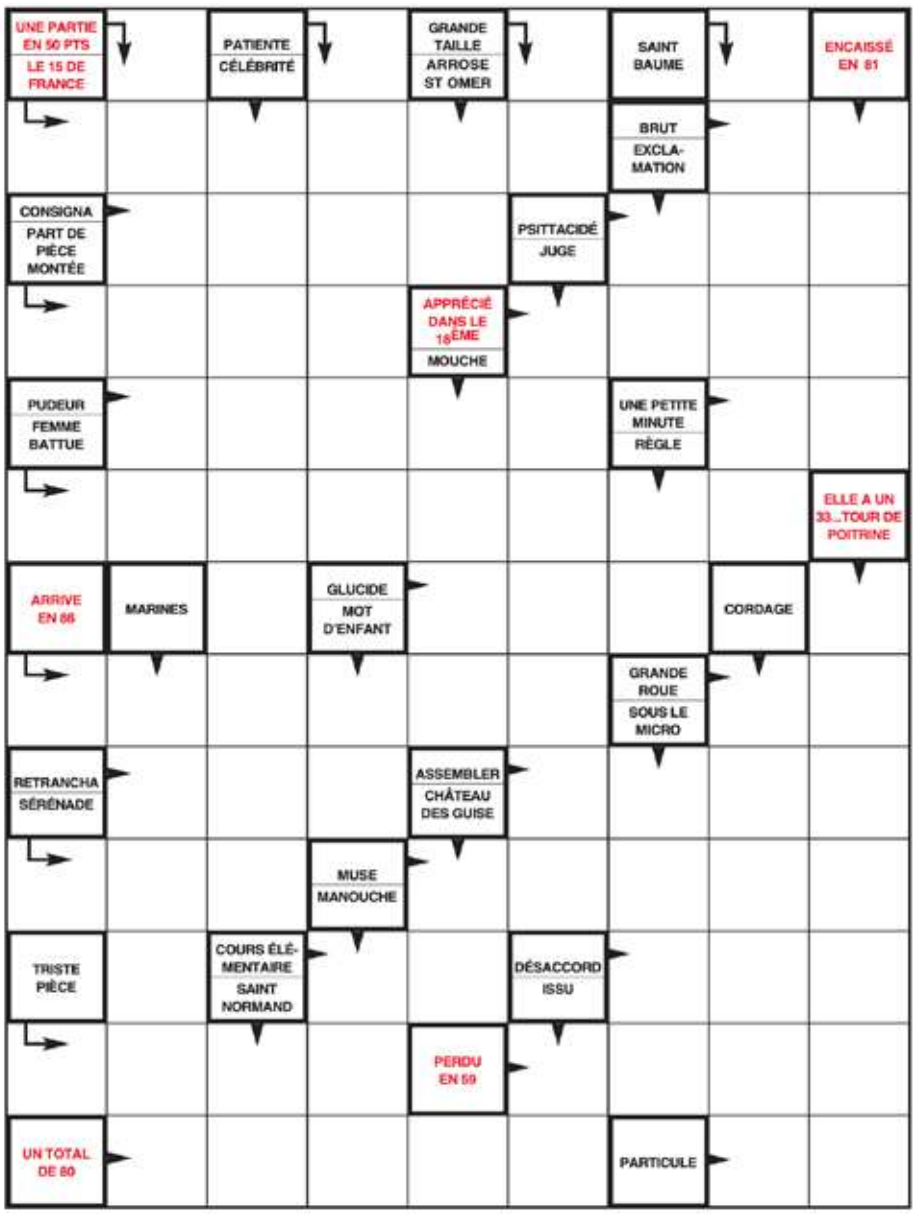
MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : constellation

ILERON	CIVIL	FRAISE	MARMITE	PIANO	SPIRALE
LPAGE	COCON	FRICHE	MELODIE	PISTOLET	TAMBOUR
ETON	CONVIVE	GARAGE	MILLION	PLACE	VEINE
ISEAU	COPIE	GOULAG	MINEUR	PODIUM	VENAL
ABINE	COUPOLE	GOULOT	MOMIE	PORTION	VERANDA
ASCADE	DIESEL	GREC	MOTEUR	SABRE	VERRUE
IBLE	ECHEC	INDEX	MUSCLE	SCHEMA	VIVIER
ITADELLE	ETAIN	MAGASIN	PATHOLOGIE	SCORBUT	

V E V E R A N D A M E H C S X
V E N A L U U A E S I B S D E
A E R I F B O E I P O C M M D
C I V R E R I B L I O A U O N
C I L P U V A C M R G S I M I
C O T E O E N I B A C C P I A
M C U A R R N U S L T A E E T
E A M P D O T I E E T D B R E
G R R U O E N I M H O E E I G
A U B M I L L I O N L R T F A
R E E A I D E L C N U E O R P
A T P I S T O L E T O I N I L
G O U L A G E P H U G V A C A
E M E V I V N O C O C I I H C
L E S E I D O L E M X V P E E

LES MOTS FLÉCHÉS



PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Agriculture du Développement Rural et de la Pêche
Direction Générale des Forêts
Conservation des Forêt de la wilaya de Djelfa

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE
NIF : 413014001017062

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 23/12 du 05 Aout 2023 et aux dispositions de l'article 72 du décret présidentiel n° 15/247 du 16 septembre 2015 ,portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la conservation des forêts de la wilaya de Djelfa informe l'ensemble des entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° : 03/ 2026 du 21/09/2026, relatif aux des travaux de : plantation fruitière rustiques sur 631 Ha, inscrit dans le cadre du programme de réhabilitation, extension et développement du barrage vert, tranche 02, exercice 2024,, qu'après analyse et étude des offres, les travaux ont été attribués provisoirement (un seul lot pour chaque soumissionnaire) aux entreprises suivantes ayant l'offre financière la moins-disant selon leur classement dans le lot :

N lots	Commune	Localité(s)	Volume physique (Ha)	Entreprise retenue	Montant Global en TTC (DA)	Montant Global en TTC (DA) après correction	Délais réalis.
27	Dar Chioukh	Tastara	131	EURL AM IDEAL HYDRO Aissaoui Mustapha	44.457.177.87	44.457.177.87	24 mois
28	Charef	El Jahchaoui	100	Lot infructueux			
29		El Feiadh	100	Lot infructueux			
30		Serbout	100	Lot infructueux			
31		Chaab Ben Chenef	100	Lot infructueux			
32		Feidh El hossan-Magren El Ouidane	100	Lot infructueux			

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offre techniques et financières, sont invités à se rapprocher de la conservation des forêts, cite B'net Belakhel, Djelfa au plus tard (03 jours), à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire de marché.

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de la wilaya dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication de cet avis, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant. et ce conformément à l'article 56 de la loi n° 23/12 du 05 Aout 2023 et à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'Express 08.11.2026 – **Anep** n° 2616036889

29e Salon international du livre d'Alger.

Le livre anglophone **séduit** un public de plus en plus large

Du jeune lecteur à l'adulte, l'intérêt pour les ouvrages en anglais se confirme au 29e Salon international du livre d'Alger. Une évolution que constatent aussi bien les professionnels de l'édition que les visiteurs, attirés par la diversité des collections et les possibilités qu'offre cette langue.



NASSIM TERKI

Au 29e Salon international du livre d'Alger (SILA), les ouvrages en anglais occupent une place de plus en plus visible. Dans les allées du Salon, les lecteurs sont nombreux à s'intéresser à cette offre éditoriale, qui ne concerne plus uniquement les enfants, les adolescents ou les personnes désireuses d'apprendre la langue. Les adultes sont également au rendez-vous, à la recherche de romans, de bandes dessinées, de mangas ou encore de livres consacrés au développement personnel. Les exposants constatent également une hausse de la demande pour les livres en anglais. Le livre en anglais semble ainsi trouver sa place auprès de lecteurs aux profils et aux attentes variés, entre apprentissage linguistique, découverte littéraire et ouverture sur d'autres cultures. Au stand de Filtes Editions, spécialisé dans la commercialisation de livres en anglais, Abdallah Flites, représentant commercial, témoigne de cette progression. «Lorsque nous avons commencé en 2007, les gens ne connaissaient pas vraiment nos produits. Avec le temps, la demande et l'intérêt ont augmenté», explique-t-il. La maison d'édition propose un catalogue destiné à différentes tranches d'âge. Parmi ses publications figurent notamment des ouvrages éducatifs et des histoires à caractère moral pour les enfants. La série «Good Manners», qui compte sept titres accompagnés de supports audio, fait partie des meilleures ventes. Les lecteurs adultes ne sont pas en reste. Ils manifestent notamment un intérêt pour la collection «Sherlock Holmes», également proposée avec des enregistrements audio, permettant de suivre les textes tout en travaillant la compréhension orale. La même évolution est observée chez BEST BOOK, société spécialisée dans l'édition et l'importation. Sa représentante, Feriel Lekal, relève une présence plus importante des adultes parmi les acheteurs. «Cette année, beaucoup plus d'adultes demandent des livres en anglais, contrairement aux années précédentes. C'est une bonne chose, puisque l'anglais est une langue internationale», souligne-t-elle. L'offre de l'enseigne se distingue par sa diversité. Romans classiques, mangas, littérature jeunesse et ouvrages de développement personnel composent l'essentiel des collections proposées aux visiteurs. Des réductions pouvant atteindre 40 % sont également appliquées afin de rendre ces publications plus accessibles. Certains livres sont ainsi proposés à 200 DA, contre 350 DA auparavant. Du côté des lecteurs, l'intérêt pour ces ouvrages répond à des motivations différentes, même si la volonté de progresser dans la maîtrise de l'anglais revient régulièrement dans les témoignages. Amel, jeune enseignante de physique, a notamment choisi «Sherlock Holmes : The Dancing Men», vendu à 500 DA et accompagné d'un support audio. Elle se réjouit de constater une offre plus importante que lors de la précédente édition. «L'année dernière, il n'y avait pas beaucoup de livres en anglais. Cette année, je suis très contente qu'il y en a», confie-t-elle. Amatrice de romans et de littérature de développement personnel, elle cite également «Animal Farm» parmi ses lectures. Pour elle, ces ouvrages représentent à la fois un moyen d'enrichir ses connaissances et une occasion de pratiquer régulièrement la langue. D'autres visiteurs sont davantage attirés par les univers de la bande dessinée et du manga. C'est le cas de Merouane et Lyes, qui parcourent les stands à la recherche de publications anglophones. Le premier apprécie particulièrement les comics de DC et de Vertigo, tandis que le second considère la lecture comme un moyen efficace d'améliorer son niveau d'anglais. «Elle m'aide beaucoup dans l'apprentissage de la langue et m'ouvre les portes de nombreux livres», explique-t-il. Les deux visiteurs évoquent également la place qu'occupe aujourd'hui l'anglais dans la circulation des connaissances et de l'information à l'échelle internationale. «Tout est écrit en anglais. Quand on cherche quelque chose, on le trouve plus facilement dans cette langue», font-ils remarquer. Ils soulignent, dans ce sens, les difficultés à trouver certaines publications dans leurs versions française ou arabe. À travers les témoignages des professionnels et des visiteurs, le SILA donne ainsi à voir une évolution des habitudes de lecture. L'anglais n'est plus seulement recherché pour ses vertus pédagogiques. Il devient aussi un moyen d'accéder à des œuvres, à des genres littéraires et à des contenus parfois difficiles à trouver dans d'autres langues. Une diversification du lectorat qui confirme l'intérêt croissant porté aux publications anglophones et leur ancrage progressif dans les pratiques de lecture.

L'ENGOUEMENT DU PUBLIC SALUÉ PAR LE RECTEUR DE DJAMAÂ EL-DJAZAÏR

La lecture au cœur du renouveau culturel

La forte affluence enregistrée au 29e Salon international du livre d'Alger (SILA) est un motif de satisfaction pour le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini. Il s'est particulièrement réjoui de voir les jeunes et les étudiants s'intéresser davantage au livre et à la lecture. Un constat qu'il considère comme encourageant pour l'avenir intellectuel du pays. Dans son intervention, le recteur a rappelé que le premier verset coranique appelait déjà à lire. Il a souligné, à ce propos, la place du savoir dans l'histoire des civilisations et son importance dans le développement des sociétés. Pour lui, l'intérêt manifesté par les jeunes pour la lecture doit aussi inciter les établissements éducatifs, scientifiques et culturels à assumer pleinement leur rôle dans la transmission des connaissances. Présente pour la troisième année consécutive au SILA, Djamaâ El-Djazaïr a accordé davantage d'espace à son pavillon. Plus vaste et doté d'une présentation diversifiée, celui-ci accueille des publications et des travaux réalisés par les différentes institutions relevant de l'édifice. Cette participation permet également de nouer et de renforcer des relations avec les partenaires universitaires et culturels. Le recteur a également abordé la question des bibliothèques nationales, qui ont besoin de ressources documentaires solides pour répondre aux attentes des chercheurs et des étudiants. Il a notamment insisté sur la nécessité de les doter d'ouvrages consacrés au patrimoine, de monographies et de revues de référence, dont la qualité scientifique doit être garantie par des centres de recherche reconnus et agréés. Il a enfin attiré l'attention sur le choix des publications destinées aux bibliothèques. La rigueur reste, selon lui, indispensable pour écarter les ouvrages contraires aux exigences de cohésion nationale et préserver les références communes qui fondent l'identité culturelle du pays. L'intérêt des jeunes pour le livre, la qualité des ressources mises à la disposition des chercheurs et la place accordée au patrimoine ont ainsi constitué les principaux points de son intervention. Autant de questions qui rappellent que la promotion de la lecture ne repose pas uniquement sur les salons et les manifestations culturelles, mais aussi sur le travail quotidien des institutions chargées de l'éducation, de la recherche et de la culture.

Rédaction Culturelle

Apic, une aventure éditoriale née d'une conviction

Fondée en 2003 par Samia Zennadi et Karim Chikh, aujourd'hui disparus, la maison d'édition Apic est née d'une volonté de prendre part à la construction culturelle du pays. Plus de vingt ans après, elle poursuit son travail auprès des auteurs confirmés comme des nouvelles voix de la littérature algérienne.Lancer une maison d'édition en Algérie en 2003 était avant tout un choix de conviction pour Samia Zennadi et Karim Chikh. Rien, dans leurs parcours respectifs, ne les destinait directement au monde de l'édition. Ingénieur en électronique, Karim Chikh et archéologue, Samia Zennadi partageaient cependant le même intérêt pour le livre et la même envie de participer à la vie culturelle du pays. Leur projet reposait sur une idée simple : prendre leur place dans la construction de l'Algérie indépendante et contribuer, à leur manière, à celle de demain. « C'est notre part à la construction de cet édifice Algérie », expliquait Karim Chikh. C'est dans cet esprit que les deux associés ont créé Apic, avec une orientation particulière vers la littérature. Pour eux, publier des livres ne relevait pas seulement d'une activité professionnelle. C'était aussi une façon de participer au développement du pays. « Le livre est essentiel pour le fondement d'un État », rappelait l'éditeur.s années, Apic a constitué un catalogue d'environ 200 titres et travaillé avec une cinquantaine d'auteurs. Parmi eux figurent notamment Habib Tengour, Akram El Kebir, Djamel Lakhel, également réalisateur, Youcef Merahi et Abdelaziz Ferrah. La maison a ainsi construit son identité en accordant une place aux écrivains reconnus, sans fermer ses portes aux nouvelles générations.Le secteur a toutefois connu des changements importants, notamment en matière de tirage. Karim Chikh rappelle qu'en 2003, un ouvrage était généralement imprimé à 1.000 exemplaires. Aujourd'hui, les tirages tournent autour de 100 exemplaires. Une évolution qui traduit les difficultés rencontrées par les éditeurs et les nouvelles réalités du marché. Pour lui, le temps des grands tirages appartient désormais au passé. La question des habitudes de lecture préoccupe également l'éditeur. Il regrette notamment le recul de la lecture chez les jeunes, qui privilégient davantage les ouvrages répondant à des besoins pratiques ou directement liés à leurs préoccupations. Il estime que cette évolution ne concerne pas uniquement l'Algérie, puisque les jeunes lisent moins, y compris dans d'autres pays. Il relève toutefois que les femmes restent davantage attachées à la lecture.À ces difficultés s'ajoutent les problèmes structurels du secteur. La disparition progressive des librairies réduit les possibilités de diffusion et complique le travail des maisons d'édition. La question de l'impression constitue un autre obstacle. Karim Chikh rappelle que les imprimeurs dépendent de matières premières importées pour fabriquer les livres. Il évoque également une époque où l'Algérie produisait du papier destiné à l'édition pour la SNED, une situation qui n'est plus d'actualité.Les auteurs d'aujourd'hui abordent davantage des questions contemporaines et sociales, notamment la sociologie, alors que les générations précédentes accordaient une place importante à l'histoire. Il cite notamment Mohamed Abdellah, lauréat du prix Assia-Djebar pour son ouvrage « Le vent a dit son nom ».
À ses yeux, les nouvelles générations ne portent pas le même regard sur le monde que leurs aînés. Il établit notamment une différence entre cette écriture contemporaine et celle d'écrivains d'expression française comme Rachid Mimouni, Tahar Djaout et Malek Haddad. Les préoccupations, les références et les expériences ayant changé, les textes ne peuvent être tout à fait les mêmes.C'est aussi dans cette évolution que se situe le travail d'Apic. La maison d'édition s'attache à faire connaître de jeunes auteurs, tout en continuant à publier des écrivains déjà installés dans le paysage littéraire. Une orientation qui lui permet de maintenir un lien entre différentes générations d'écrivains.
Plus de vingt ans après sa création, Apic poursuit donc son activité dans un secteur confronté à de nombreuses difficultés. L'inquiétude sur l'avenir de l'édition est bien présente, mais la volonté de continuer à publier demeure. Une aventure commencée autour d'une passion commune pour le livre et qui porte encore la marque de ses deux fondateurs. ***N.T.***

Trait d'esprit

“Le romancier est l'historien du présent, alors que l'historien est le romancier du passé.”

Georges Duhamel

Hamza Amari s'impose à Ziniaré



L'Algérien Hamza Amari a remporté en solitaire la 9e étape du Tour du Faso, devant son compatriote Mohamed Nadjib Assal et le Malien Tiemoko Diamoutene. Ceatte victoire porte à six le nombre de succès d'étape de la sélection algérienne. À la veille de l'arrivée, le Burkinabè Paul Daumont conserve le maillot jaune et reste bien placé pour remporter l'épreuve à domicile. La dernière étape reliera dimanche Dapelogo à Ouagadougou.

Saisie de 205 kg de kif et démantèlement de 10 réseaux criminels dans l'Ouest

Les brigades opérationnelles de la Sûreté nationale ont procédé, lors d'opérations successives menées dans les wilayas de l'Ouest du pays, à la saisie de plus de deux quintaux de kif traité en provenance du Maroc, à l'arrestation de 28 individus et au démantèlement de 10 réseaux criminels spécialisés dans le trafic illicite de drogue, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). « Dans le cadre de la lutte contre toute forme de criminalité organisée, les brigades opérationnelles de la Sûreté nationale ont réussi, à la faveur d'opérations successives menées dans les wilayas de l'Ouest du pays, à neutraliser les activités de réseaux criminels spécialisés dans le trafic illicite de drogue, avec la saisie de 205 kg de kif traité en provenance Ces opérations, menées sous la supervision des parquets compétents par les éléments des brigades opérationnelles de la Sûreté nationale à Tlemcen, Naâma, Oran et Béchar, se sont soldées par l'arrestation de 28 individus et le démantèlement de dix réseaux criminels opérant dans les wilayas de l'Ouest et dont les activités criminelles s'étendent à d'autres wilayas du pays. Elles ont également permis la saisie de 13 véhicules touristiques et de deux motocyclettes utilisés dans cette activité criminelle, ainsi que la récupération d'une somme en monnaie nationale dépassant un milliard de centimes, issue des revenus criminels. Les mis en cause ont été présentés devant les procureurs de la République près les tribunaux d'Oran, de Naâma, de Tlemcen et de Béchar, conclut le communiqué.

Sept arrestations et saisie d'importantes quantités de drogue à Oran



La brigade mobile relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes d'Oran extérieur, en coordination avec un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a procédé à la saisie de 211,066 kg de kif traité et à l'arrestation de sept personnes, indique un communiqué de la Direction générale des Douanes. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus de lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, précise la même source, ajoutant qu'elle a également permis la saisie d'une somme d'argent de 320 000 DA et de 1 750 euros. L'opération a également donné lieu à la saisie de cinq véhicules touristiques et de deux motocyclettes, ainsi qu'à l'arrestation de sept personnes suspectées d'être impliquées dans cette affaire. Les personnes arrêtées ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal d'Oran, conclut le communiqué.

Cent quintaux de pommes de terre saisis à Boumerdès

La direction du commerce de Boumerdès a saisi 100 quintaux de pommes de terre transportés dans deux camions de marchandises. L'opération a été menée par des inspecteurs du bureau régional de Bordj Menaïel, avec l'appui des services de sécurité. Cette intervention s'inscrit dans le cadre des contrôles réguliers des ventes de pommes de terre sur les marchés de la wilaya. Selon la direction, les transporteurs ont enfreint la réglementation en vigueur.

72e anniversaire du 1er Novembre

Le président Tebboune reçoit un message du Pape Leon XIV





Le président Tebboune reçoit un message de félicitations de Sa Sainteté le pape Léon XIV, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale. Le pape Léon XIV exprime ses « chaleureuses félicitations et ses meilleurs vœux de concorde et de prospérité à l'Algérie », priant Dieu Tout-Puissant « pour que les Algériens demeurent des bâtisseurs de paix et de fraternité, qu'ils répondent aux cris de détresse des pauvres et préservent la dignité de chaque être humain, dans l'intérêt du bien commun». Le pape Léon XIV appelle également les Algériens à poursuivre leur chemin sur la voie de la fraternité et à accorder une attention particulière à la liberté de chaque individu, implorant Dieu de bénir Son Excellence le président de la République, les responsables des affaires publiques ainsi que l'ensemble du peuple algérien.

L'EXPRESS

MÉMOIRE ET HÉRITAGE DANS L'OUEST D'OULED DJELLAL

Besbes commémore le héros Ziane Achour

Hier, la wilaya d'Ouled Djellal a commémoré, au carré des martyrs d'Oued Khalfoun, dans la commune de Besbes, le 70e anniversaire de la mort au combat du Chahid Ziane Achour (1919-1956).



Une cérémonie de recueillement, marquée par la levée des couleurs, l'exécution de l'hymne national et la lecture de la Fatiha du Coran en hommage aux martyrs, a été organisée à cette occasion, sous la présidence du wali, Abderrahmane Dehimi, accompagné des autorités locales civiles et militaires, ainsi que de membres de la famille révolutionnaire. Le directeur des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya d'Ouled Djellal, Mohamed Sebaâ, a retracé, dans une allocution prononcée à cette occasion, la biographie et le parcours militant du martyr Ziane Achour. Né en 1919 dans le village d'El Beïdh, dans la commune de Besbes (une collectivité auparavant rattachée à la wilaya de Biskra), Achour Ziane a grandi dans un milieu rural traditionnel où il a appris le Coran, la langue arabe et la charia après avoir étudié dans plusieurs zaouïas, Ain El Melh et El Mokhtaria notamment.

M. Sebaâ a également évoqué les principales batailles que Ziane Achour a menées au premier rang, dont figure la bataille historique d'Oued Khalfoun, le 7 novembre 1956, au cours de laquelle il était tombé au champ d'honneur aux côtés de plusieurs de ses compagnons. Le directeur des Moudjahidine et des ayants droit a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que «la commémoration de la mort du héros Ziane Achour est un acte de fidélité à la cause des Martyrs et une manière d'ancrer leur bravoure dans l'esprit des jeunes générations afin qu'elles s'inspirent des immenses sacrifices qu'ils ont consentis pour le recouvrement de la souveraineté nationale». De son côté, le moudjahid Mohamed-Laïd Laâmeche, compagnon d'armes du Martyr, a salué son «parcours exceptionnel» et ses «exploits retentissants», avant de souligner qu'il avait été lui-même enrôlé par le commandant Ziane Achour en même temps que plus de 1 200 moudjahidine à qui il avait insufflé l'amour de la patrie ainsi que les valeurs du combat et du sacrifice pour l'indépendance de l'Algérie. Le martyr Ziane Achour avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la région de Bou Saâda, avant de se déplacer, en 1956, vers la région d'Ouled Djellal où le chahid emblématique Mostefa Ben Boulaid lui confia d'importantes responsabilités dans la région sud qui lui valurent de jouer un rôle central dans l'organisation des rangs, la collecte d'armes et de fonds, ainsi que dans l'extension géographique de la Révolution. ■

CONSOMMATION DE DROGUES ET NOUVEAU CODE DE LA ROUTE

Lotfi Boudjemaa lance un colloque national

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présidé, hier au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger), en compagnie du Commandant de la Gendarmerie nationale, le Général-Major Ali Sidane, l'ouverture des travaux d'un colloque national sur les dimensions de la consommation de drogues et de substances psychotropes à la lumière des dispositions de la loi n 26-09 portant Code de la route.

La cérémonie d'ouverture de ce colloque, organisé par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), en collaboration avec le Commandement de la Gendarmerie nationale, s'est déroulée en présence du premier président de la Cour suprême, M. Tahar Mamouni, du Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le Général-Major Mohamed Salah Benbicha, et du Directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouche.

Ont également pris part à cette rencontre, placée sous le slogan «La sécurité routière est la responsabilité de tous... Non aux drogues...Ensemble pour protéger la vie des usagers de la route», des représentants de plusieurs départements ministériels et d'institutions et d'organismes nationaux concernés, aux côtés d'experts et de spécialistes en la matière.

Ce colloque s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue et les psychotropes 2025-2029.

Il intervient également en réponse aux défis croissants liés aux accidents de la route provoqués par la conduite sous l'emprise de drogues et de psychotropes, des substances qui altèrent les capacités mentales, sensorielles et motrices des conducteurs.

Ce colloque offre un espace scientifique et institutionnel d'échanges autour des dimensions sanitaire, scientifique, sécuritaire, juridique et préventive de ce phénomène, permettant ainsi d'évaluer les nouveautés législatives introduites par la loi n 26-09 portant Code de la route et de se pencher sur les effets neuropsychologiques de la consommation de ces substances, les mécanismes de dépistage et d'analyse toxicologique. ■